

MILIEU NATUREL ET PAYSAGE AGRAIRE

Propositions liminaires
à partir de quelques exemples ligéro-armoricains

Par Jean-Max PALIERNE
Maître-Assistant Agrégé

Sommaire

Avertissement en guise d'introduction .

Position du problème .

Mission, moyens, méthodes - De quelques données préliminaires relatives à l'environnement bocager .

Des familles de paysages agraires bocagers .

Villages et gageries - Fermes, villages et bocage .

Reprise de la notion de bocage .

Des prémices : contradictions et incompatibilités .
Vidal de la Blache et le manichéisme paysagique .
Les données de base : théories et toponymie .
Fossés, talus, haies : des réalités différentes .

De l'espace agi à l'espace subi : paysages structurels et paysages conjoncturels .

Le bocage organique : une structure cohérente .
Semi-bocage ou bocage "à files" : une notion à préciser .
Les bocages mimétiques en tant que fait conjoncturel : des réalités oubliées au plagiat de contrainte .

Conclusions .

" Pour agir sur le milieu, l'homme
ne se place pas en dehors de ce
milieu".

Lucien FEVBRE.

Avertissement en guise d'introduction.

Il ne saurait être question dans le cadre volontairement étroit, retenu ici, d'ouvrir un débat général à propos d'une question aussi ample que celle touchant aux paysages agraires. Cela serait contraire au but visé par les géographes qui ont "lancé" ces CAHIERS, cela serait également en contradiction avec la mission qui a été définie au sein de la première année de fonctionnement du C1 de Géographie Rurale (1) à l'I.G.A.R. (2) de l'Université de Nantes. Pour ne rien dire de l'impudence qu'il y aurait à traiter en quelques pages, d'un sujet si complexe...

Le présent texte est issu à la fois d'une recherche déjà longue et de travaux qui commencent, et il essaie de traduire l'état d'une situation régionale en voie de transformation rapide mais inégale. Dans le Cahier n° 2, l'animateur de la publication écrivait, à propos du tourisme, qu'il fallait définir, au mieux possible, la "perception globale du cadre physique et de son utilisation raisonnée" (3).

C'est cette règle qui a été adoptée ici ; et nous devons dire d'abord, pourquoi et comment, ont été étudiés les fondements naturels de nos paysages agraires.

(1) J. RENARD, qui anime ce C1, dit par ailleurs nos préoccupations.

(2) Institut de Géographie et d'Aménagement Régional.

(3) A. VIGARIE, Cahiers du Centre Nantais de Recherche pour l'Aménagement Régional, n° 2, juin 1970, p. 3.

1. POSITION DU PROBLEME

A. Mission, Moyens, Méthode.

Les relations entre monde sauvage et milieu domestique sont étroites dans une grande partie de notre région, singulièrement en Loire Atlantique. Le biogéographe est donc naturellement porté, en pareille occurrence, à l'étude de ces relations (4). Un travail antérieur (D.E.S.), et des recherches en cours (Thèse) avaient déjà fixé mon attention sur le problème, assez confus, des "villages" circum-forestiers dans le Nord-Ouest de notre département. Les préoccupations de J. RENARD, par la "voie économique", pourrait-on dire, et les miennes propres convergeaient donc, et c'est autant un essai scientifique qu'une expérience pédagogique que nous avons tentés à la rentrée universitaire de 1969. Le but dévolu à l'activité biogéographique, dans cette entreprise, était de rechercher les rapports existant entre "milieu naturel" et "village".

La mission, ainsi définie, était claire dans son principe. Si les résultats qu'il est possible de livrer aujourd'hui, ne sont que partiels dans leur contenu, et limités dans leur portée, il ne faut pas se dissimuler que c'est, en partie, parce que toute recherche - à ses débuts - est quelque peu tâtonnante. Et sans aucun doute, notre effort ne cerne-t-il pas encore complètement ce que nous voulons réaliser, et qui demandera longue haleine.

Sans doute ; mais aussi - et comme ces CAHIERS touchent à la fois un public universitaire et extra-universitaire, il faut le souligner avec vigueur - la pénurie qui frappe notre recherche est fort dommageable aux progrès de celle-ci. Pénurie de temps, inhérente à la structure de nos enseignements, mais plus encore pénurie en moyens matériels et pécuniaires. Ce n'est pas une mince affaire - et l'exposé rapide de nos méthodes le montrera nous l'espérons - qu'envoyer, et accompagner souvent, sur le terrain, plusieurs équipes de travail, par tous les temps et parfois loin de notre Etablissement ; et encore cela ne constitue-t-il que la phase préparatoire de la recherche. De récents événements ont jeté le discrédit sur les Facultés de Lettres et Sciences Humaines, et trop souvent l'opinion publique imagine que nos amphithéâtres et nos laboratoires sont devenus une sorte de pandémonium où le nonchaloir et la jactance ont remplacé le sérieux et l'effort. Les milieux ruraux où nous avons conduit nos enquêtes

(4) J.M. PALIERNE, "L'homme et la nature : la Biogéographie à l'heure de l'aménagement". Cahiers du Centre Nantais de Recherche pour l'Aménagement Régional. N° 2, juin 1970, pp. 42-61.

sont aujourd'hui convaincus que la recherche universitaire existe. Il faut donc dire que les échanges opérés cette année ont été fort profitables aux uns et aux autres. Déplorons quand même la ténuité de nos moyens qui a eu des conséquences néfastes sur la réalisation de notre mission, et sur la mise à l'épreuve de la méthode que nous essayons de dégager progressivement.

Cette méthode revêt un triple aspect : exploitation de la documentation archivistique, travaux sur le terrain, manipulations en laboratoire. C'est dire qu'elle est conforme à toute recherche en Géographie ; notons simplement que la part des travaux de terrain est de loin la plus importante.

Etant donné le programme prévu, lequel devait exploiter la plus grande masse de faits possible, nous n'avons pu sélectionner qu'un petit nombre de hameaux.

Le choix de ceux-ci a été fondé conjointement sur l'exploitation de documents et les résultats d'une rapide reconnaissance sur le terrain.

Les documents retenus sont les suivants :

- Atlas anciens (aux Archives départementales),
- Carte de Cassini,
- Cartes topographiques I.G.N. à différentes échelles,
- Carte géologique,
- Carte de la couverture végétale,
- Carte pédologique (quand elle existe),
- Documents cadastraux (différentes dates),
- Photographies aériennes (I.G.N.).

N.B. La toponymie peut servir de révélateur, à condition de s'en servir avec prudence.

Sur le terrain, il est procédé à des levés, des prélèvements et des enquêtes ;

Les levés concernent :

- le site de l'habitat,
- le dessin du finage (plan parcellaire),
- la valeur des pentes,
- la nature, la structure, les mensurations des clôtures : talus, fossés, haies (composition phytographique, épaisseur, hauteur, etc...), clôtures artificielles,
- l'arasement des talus, l'arrachage des haies,
- le dessin et la nature des voies de circulation (chemins creux, etc...),
- le réseau de drainage naturel et artificiel ;

Les prélèvements sont relatifs à la pédologie :

L'idéal est de pratiquer des fosses (cotes d'environ : L = 1,50m, l = 0,80m si possible jusqu'à la roche-mère (indispensable sur limons).

Les sondages à la tarière agronomique sont utilisés pour le contrôle (toposéquences ou "catenas").

Les prélèvements sont fonction :

- de la couverture végétale,
- de la pente topographique,
- de la structure du finage (lorsque l'on effectue un prélèvement en amont d'une haie, il est indispensable d'en faire un autre en aval),
- éventuellement de la roche-mère s'il y a variation de celle-ci dans le finage considéré,
- éventuellement aussi des documents d'archives, s'il y a eu changement important dans la destination des terres (mise en culture de "landes" par exemple) ;

Les enquêtes sont faites auprès des agriculteurs en vue de définir :

- les pratiques culturales et leur qualité (modes d'exploitation, types d'utilisation, amendements, fumure, fertilisation, accidents végétatifs, etc...),
- la microclimatologie (avec prudence et à titre indicatif),
- l'état de la nappe phréatique (les renseignements fournis par les variations du niveau de l'eau dans les puits sont parfois très précieux) etc...

Au laboratoire :

Les manipulations sont classiques : granulométrie, pH, fertilité. Toutefois, c'est l'analyse physique qui est de loin la plus significative dans l'optique qui est la nôtre.

N.B. Les qualités de "terre", "pré", "bois" (T1, T2... P1, P2... etc..) qui figurent dans le cadastre, **quoique** grossières, sont indicatives.

Exploitation des résultats

On peut envisager le traitement mécanographique des résultats quand ceux-ci atteignent un volume trop important.

Il est indispensable, par ailleurs, de traduire par le croquis les résultats obtenus. La reproduction en couleurs est exclue en raison de son coût. Il faut donc recourir aux figurés en noir, ce qui limite singulièrement les possibilités cartographiques. La définition des cartes est, en conséquence, assez basse. Les documents qui figurent ici sont de simples ébauches, parfois seulement analytiques.

On voit par cet exposé sommaire, combien la méthode est lourde et lente, mais toute recherche se doit d'être vétilleuse. Répétons que les cas étudiés ont été peu nombreux. On s'interdit donc d'en tirer des conclusions définitives ou des thèses bien arrêtées. C'est volontairement que le sous-titre indique qu'il s'agit de propositions qui s'efforceront de faire le départ entre les résultats et les hypothèses.

B. De quelques données préliminaires, relatives à l'environnement bocager.

S'il est un paysage agraire difficilement saisissable, c'est bien le bocage armoricain. La haie, en effet, même taillée bas, même non montée sur talus, coupe partout le regard et partant - surtout en pays "pénéplané" - gêne ou interdit une observation d'ensemble. Pour avoir une vision assez claire des choses, il faut trop souvent se reporter au Cadastre et à la Photographie aérienne. Certes, ce sont là des auxiliaires précieux de la recherche géographique, mais ils ne sauraient remplacer

- à beaucoup près - l'observation *in vivo* . On a souvent méprisé et trop médié de cet exercice, apparemment banal, qu'est la simple observation; et pourtant elle est l'irremplaçable premier temps de tout travail scientifique.

Parce que le bocage a été associé, par les non-spécialistes, d'une manière quelque peu simpliste aux pays de l'Ouest, et parce que ces pays ont souffert et souffrent encore d'un retard économique certain, on a conclu, un peu hâtivement, que le bocage était une forme abâtardie de paysage agraire (5).

Parce que l'on a, par ailleurs, dénaturé les impératifs naturels - en confondant sol et roche-mère, écoulement, drainage et ruissellement etc... - on a déformé la réalité. Peut-on raisonnablement soutenir que c'est seulement parce que nos campagnes appartiennent à ce que j'appellerai l' "Ouest profond", qu'il a fallu, dans telle commune, imposer le remembrement au milieu d'un déploiement considérable de forces armées ? De paisibles milieux ruraux sont devenus, subitement, des secteurs explosifs, où les querelles de la terre ont pris l'aspect de véritables luttes sans merci. Il serait trop simple - et parfaitement injuste - de mettre ces réactions au compte de l'arriération.

Les agriculteurs ne sont pas gens à s'enflammer pour des brouilles, et leurs passions déchaînées s'expliquent - une fois isolée l'indéniable force réactionnaire des traditions et des méfiances - par le fait que l'on touchait, en modifiant leur milieu de vie, à quelque chose de profond, de vital précisément. Cela n'était pas toujours clairement dit, parfois même cela demeurait inexprimé, faute d'une culture suffisante, quand ce n'était pas faute d'un vocabulaire suffisant. Mais le réflexe hostile, l'espèce d'instinct de défense, déclenchés par les changements, eussent dû attirer l'attention. Le fait même que l'argumentation contre le remembrement demeurait imprécise, voire uniquement fondée sur l'appel à l'héritage de pratiques immémoriales, devait forcer à la réflexion.

Le remembrement, toutefois, n'a pas toujours entraîné pareilles convulsions. En maint endroit il fut même bien accueilli, voire sollicité avec insistance. La comparaison de ces deux attitudes, tout opposées, aurait dû susciter des études. Quant à nous, nous les tenons pour les traductions sensées, sérieusement motivées, de données originelles différentes, non assimilables aux schémas *a priori* .

(5) Rappelons que naguère, L. CHAMPIER a cru pouvoir définir le bocage en le qualifiant de "champagne avortée". Cité par A. MEYNIER, Or. Biblio. N° 5. Et L. CHAMPIER traitait la question en spécialiste.

Cette conviction, nous la fondons sur la réflexion géographique, et sur les résultats obtenus par nous *a posteriori*. L'expérience du remembrement a en effet été ressentie de manière différente à travers notre région. Pour tenter d'en définir la portée, les enquêtes ont été conduites dans des communes bocagères remembrées, également favorables, *a priori*, au remodelage des structures agraires. Si nous avons tenu à commencer notre recherche par ce point particulier, c'est parce que le remembrement nous paraît être un révélateur singulièrement puissant. *Grosso modo*, il a suscité, chez les gens qui lui étaient favorables, tantôt la satisfaction, tantôt le mécontentement. On ne saurait, comme nous l'avons parfois entendu dire, attribuer ces divergences à des "erreurs d'appréciation" de la part des intéressés. Telle commune signale des inondations, des morsures érosives, alors que telle autre ignore ces calamités. Tels agriculteurs soutiennent qu'il faudra des années pour que le sol sauvage des talus arasés devienne cultivable, tels autres affirment que les rendements, sur ces bandes de terre vierge, sont presque comparables dès la première année, à ceux des sols depuis longtemps cultivés. Est-ce mauvaise humeur, astuce, incompétence chez ceux-là ? Deux tests, entre autres, peuvent être faits : observer les façons culturales des uns et des autres pour comparer les niveaux techniques respectifs, et analyser des échantillons au laboratoire ; et confronter les résultats de chaque observation.

Le résultat que nous avons personnellement obtenu, montre, qu'à pratiques culturales de qualité égale, pour des terres comparables, les conséquences de l'arasement des talus sont dissemblables. Dans des sols prélevés à l'emplacement des talus arasés et des fossés comblés, des semences de haricot et de blé ont été cultivées par nos soins. La croissance et le développement de ces plantes-témoins ont confirmé les remarques faites par les cultivateurs. Le nombre d'échantillons (terres et semences), et la durée des expériences (quatre ans) autorisent à dire que les possibles erreurs de manipulation ont été réduites au minimum quasi-négligeable.

Une différence, toutefois, mérite attention et montre bien le caractère toujours limité des "reconstitutions" au laboratoire. Les contrastes initiaux entre les lots réputés fertiles et ceux tenus pour infertiles, se sont atténués plus vite au laboratoire que dans le milieu naturel. Dans deux cas, au contraire, l'évolution a été inverse. C'est ici tout le problème biologique des milieux "clos" et des milieux "ouverts" - au sens dynamique et non descriptif évidemment - qui se trouve en cause. Fondamental en Biogéographie, ce problème l'est aussi en agriculture et

nous aide à mieux pénétrer au coeur de la complexité de nos paysages. Nous voulons dire, à cet égard, qu'il n'est pas inutile de s'interroger sur l'origine des paysages agraires. On a pu parfois attribuer, à tort à notre avis, un caractère historique à cette recherche, voire un intérêt archéologique. Encore qu'il ne soit pas dégradant pour un géographe de se livrer à quelques modestes activités historiques, disons que cette recherche n'a rien à voir avec l'Histoire. Il y a en effet beaucoup moins de faux problèmes que de problèmes faussés. Et, si comme l'a écrit A. MEYNIER (6), il faut exploiter toutes les voies possibles "de la préhistoire à la pédologie", pourquoi hésiterions-nous ? Ce qui compte, en définitive, c'est de connaître et de comprendre nos paysages, dans leur richesse et leur variété.

Cette variété est d'autant plus contraignante, que l'Armorique ne se livre pas dès la première analyse ; point de contrastes saisissants dans nos régions : rien que des nuances, des variations insensibles, comme inscrites en filigrane. C'est probablement ce qui a conduit à traiter du bocage, alors qu'il y a des bocages. C'est aussi, ce qui a conduit à ce concept de semi-bocage, lequel mérite une discussion. L'ambiguïté tient également au vocabulaire : il faut préciser si l'on emploie tel mot au sens génétique ou au sens descriptif ; pas mal de contresens et de malentendus résultent de ces confusions.

C'est en vue d'éclaircir ces points que nous avons voulu initier nos étudiants à la simple lecture du paysage. La dualité hameaux (ou "village") (7) - ferme isolée est en effet très remarquable ; elle a d'ailleurs suscité des études, et nous n'y reviendrons pas. Ce que nous voulons tenter de démêler, ce sont les traits apparemment enchevêtrés d'un paysage où se juxtaposent, de façon continue, ces deux modes d'habitat et les finages qui en dépendent respectivement.

L'accent sera mis en priorité sur les paysages de hameaux, mais ceux-ci seront confrontés aux autres types paysagiques présents dans la région, de manière que l'originalité des uns et des autres soit respectée, de manière également que soient dégagés leur filiation possible, leurs rapports indirects ou lointains, leurs contradictions internes.

(6) Cf. Orientation Bibliographique, N° 5.

(7) Le terme "hameau" est ignoré par les habitants qui emploient exclusivement "village". Nous emploierons donc l'un ou l'autre indifféremment.

II. DES FAMILLES DE PAYSAGES AGRAIRES BOCAGERS

A. Villages et gageries

Ce cas précis, qui est au centre même de nos présentes préoccupations, a été étudié autour de la Forêt du Gâvre (Nord-Ouest de la Loire Atlantique), car c'est là qu'il est encore observable de façon assez nette. En effet, au fur et à mesure que l'on s'éloigne de cette forêt, se dégrade, plus ou moins rapidement selon les directions, ce paysage qui est parmi les plus anciens de notre région. L'environnement juxta-forestier joue, à cet égard, le rôle d'un remarquable conservatoire des formes archaïques. L'examen attentif des villages circum-forestiers peut dès lors livrer quelques éléments explicatifs d'assez grand intérêt, non seulement du point de vue de la gènèse des paysages agraires, mais aussi du point de vue de leur devenir économique.

Les deux traits caractéristiques du type analysé sont : d'une part un habitat "groupé" du type "barre", d'autre part - dépendant de cet habitat - un finage en manière de micro-openfield. L'habitat est généralement vétuste, fort mal conçu, car l'habitation et les locaux de servitude sont souvent dissociés, et en voie de dégradation accélérée, par suite de l'exode qui frappe ces villages (8). Les bâtiments sont continus : trois, quatre exploitations (parfois plus) sont jointives dans une "barre". Les barres sont disposées, façade au Sud, en plusieurs lignes, soit d'un seul côté d'une voie de circulation, soit des deux côtés (9). L'inégale vétusté des bâtiments, rapportée à cette disposition, suggère une croissance des villages dans le passé. Parfois même, le village est doublé, à quelques hectomètres de distance, par un groupe de fermes (qui ne mérite plus le nom de village) que l'on distingue par le toponyme "Bas" : exemple Haut-Luc, Bas-Luc, etc..; il y a presque toujours correspondance entre le mot "Bas" et la situation topographique. C'est là un premier fait significatif, et qui invite à réfléchir sur le plan général des grandes masses du paysage : habitation, cultures, prairies, bois, etc...

Les villages ne sont pas construits au hasard : leur répartition en plan paraît avoir initialement tendu à un certain équilibre, de telle manière que les finages liés aux villages n'empiètent pas les uns sur les

(8) Voir le graphique donné en Annexe, page 125.

(9) Pour suivre toute la description qui concerne ce paysage, se reporter au Boc-diagramme schématique, fig. 1, p. 70.

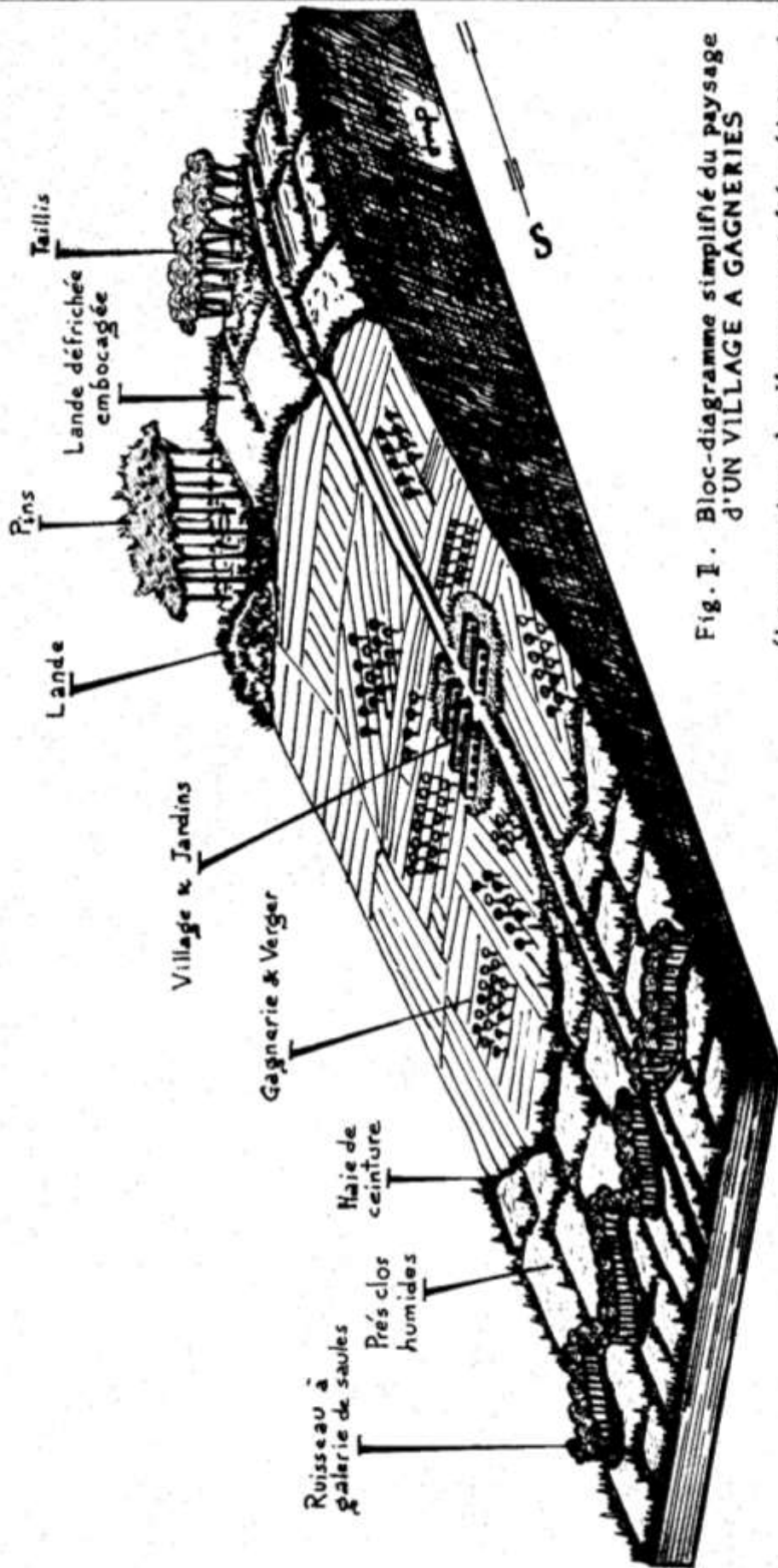


Fig. I. Bloc-diagramme simplifié du paysage d'UN VILLAGE A GAGNERIES

(Les pommiers des Vergers ont été réduits, les arbres des haies supprimés, de manière à rendre la lecture aisée).

autres. Progressivement, et à des époques difficiles à déterminer avec précision, la croissance démographique a perturbé ce schéma initial, en le compliquant par le phénomène de coalescence.

Mais, au milieu des faits nombreux et compliqués qui ont présidé à la naissance et à la croissance des hameaux, il est possible d'isoler quelques faits caractéristiques bien clairs.

L'habitat s'est presque toujours localisé sur des versants, au point d'inflexion de ceux-ci, là où s'accuse la cambrure du profil longitudinal. Dans l'environnement immédiat du village, se dessine, autour des maisons, une ceinture de minuscules jardins, que l'on serait tenté d'appeler, à la mode africaine, des "jardins de case" (courtils).

Puis vient une ceinture très importante - par rapport à la précédente - où les terres consacrées aux grosses cultures, sont à vocation "riche" : emblavures, pièces de terre à culture délicate, fréquemment complantées de pommiers. Cette ceinture a un développement dissymétrique, lié en grande partie à la topographie.

Au-delà, le paysage agricole est plus flou : vers l'amont, sont juxtaposés landes (parfois enrésinées de pins maritimes), boqueteaux de feuillus (taillis simples à cépées de châtaigniers et (ou) de chênes), friches post (ou pré)-forestières à bouleaux verruqueux, prairies "naturelles", terres labourées ; vers l'aval s'étendent des prairies.

Cela, c'est le schéma moyen, que l'on retrouve plus ou moins altéré aujourd'hui. Les formes de ce finage particulier sont en effet assez variables : tantôt ce sont des cercles grossiers, tantôt des ovales mal formés, tantôt des figures moins facilement définissables géométriquement. Seulement, il n'y a jamais de formes fondées sur des tracés anguleux : partout domine le trait arrondi.

Ce dessin contourné est d'autant plus net que le paysage végétal du bocage est ici très particulier. Le finage des hameaux - appelé "gagnerie" (ou gaignerie), parfois "domaine", ou "champ" (variante "grand champ"), ou encore "clos", etc...) est intégralement ouvert. Dans le tissu plus ou moins lâche du maillage bocager, c'est, soudain, le trou d'air, l'échappée - courte au demeurant - où le regard, délivré, ne bute pas sur un mur de verdure. Il est à noter deux choses cependant de ce point de vue : d'une part, une haie ceinture l'ensemble du micro-openfield (10), alors que, d'autre part, les parcelles situées, et en amont, et en aval, des gagneries sont closes individuellement. Le fait est souligné par la toponymie enregistrée par le Cadastre. En pays bocager, on le sait, la

(10) Nous n'étudierons pas ici les structures foncières, proprement atomisées, du finage à gagneries, cela étant fait par ailleurs.

règle commune est que chaque parcelle porte un nom qui lui est propre. C'est bien le cas pour les terres à pièces closes individuellement ; ce n'est pas le cas pour les gageries dont les parcelles, regroupées en sorte de petits quartiers, ont un nom collectif.

A cet égard, il faut faire encore deux remarques : on a parfois appelé l'ensemble du finage non clos une gagerie, alors qu'en réalité ce finage est composé de plusieurs gageries ; la gagerie n'est pas l'équivalent du "quartier" en terroir d'openfield, mais son sens est tout de même assez voisin. Il paraît plus correct d'écrire "paysage de gageries", que "paysage de gagerie", lorsqu'on veut opposer cette forme à celle du bocage. A propos du mot "clos", par ailleurs, il faut faire remarquer qu'il n'y a pas synonymie absolue avec le mot "gagerie". Le "clos" semble bien avoir été, dans le passé, une gagerie close au milieu d'un ensemble de gageries non closes (11). Tout cela devient aujourd'hui malaisément perceptible, car le remembrement a fait naître un nouveau paysage en créant, autour des espaces non clos, des espaces déclos.

Sur le sens du mot gagerie, on peut également s'interroger. Il est vraisemblable qu'il a été forgé à partir du radical "gain", mais peut-être pas dans le sens où l'on entend une terre qui rapporte, qui "assure un gain" (sous-entendu substantiel). Il paraît plus exact de dire qu'il signifie "terre gagnée", et, à ce compte, l'origine de ce paysage remonterait (très ?) loin dans le temps, à l'époque des emprises humaines par défrichement de la forêt primitive, en un mot aux "gains" de l'oekoumène. S'il est un sens, en tout cas, qui ne saurait être retenu pour ce paysage, c'est celui qu'a cru percevoir G. de GONNEVILLE (12). Pour cet auteur en effet, il y a bien "gain" - au sens que nous indiquons - mais sur la lande et au XIX^e siècle. Cette assertion est doublement erronée : historiquement d'abord, puisque la carte de CASSINI mentionne nos villages (et les textes d'archives attestent déjà leur existence dès le XIII^e siècle pour certains) ; physiquement ensuite, car les gageries sont situées sur les meilleures terres, lesquelles n'ont rigoureusement rien à voir avec d'anciennes terres pauvres de communaux (comme le prouvent les analyses faites au laboratoire) (13).

(11) Sur la genèse de ce cas nous essaierons de donner des hypothèses explicatives.

(12) In Revue Forestière Française, n° 12, 1954, p. 803.

(13) Dans la partie (Cf. *infra*) consacrée à l'explication, nous préciserons la raison du faux sens fait par de Gonneville.

Ajoutons que l'usage de mots vagues, tel que celui de "lande", est une véritable calamité pour la clarté de la recherche.

Ajoutons encore que la datation de ces gageries peut s'appuyer sur la toponymie, laquelle, compte-t-enu des réserves habituelles, ne laisse guère de doute sur l'origine médiévale.

Si ce point de vocabulaire a été retenu, c'est finalement parce qu'il est au coeur de la question traitée ici. P. BONNAUD a magistralement montré les liens entre "les mots et les choses" (Cf. Bibliographie, *in fine*, n° 7) et son exemple doit servir de guide. Ainsi, il est encore un vocable, lié aux gageries, qui a -selon nous- induit certains auteurs en erreur. J. MORICET (D.E.S. de Géographie, Rennes) rapproche le mot "Bosse", qui se trouve parfois associé aux gageries, du mot "Beauce." Cet auteur s'est fondée sur la fertilité des terres pour avancer cette interprétation. Nous ne sommes pas linguiste et nous ne savons pas si l'on peut aisément passer du mot "Beauce" à celui de "bosse". Faute de compétence nous n'écarterons pas totalement cette hypothèse ; nous lui préférons toutefois celle, plus géographique, qui nous fait rapprocher "bosse" de la forme topographique en croupe surbaissée, fréquente dans nos régions.

Si l'on veut bien, en effet, regarder ce paysage particulier que nous venons de décrire, sous l'éclairage de la géographie physique, bien des points - pas tous évidemment - se précisent. Certes, on sent bien que se profile soudain la menace du "déterminisme". C'est un risque en effet, et il faut le courir.

Avant d'exposer notre argumentation, et afin de mettre en pleine lumière les données d'un problème très difficile, nous prendrons la précaution de comparer le finage à gageries à d'autres finages des pays bocagers.

B. Fermes, villages et bocage.

Tout à l'opposé des villages à gageries - guettés par la pléthore humaine et l' "atomisation" des terres dans la seconde moitié du XIX^e siècle - se place la ferme unique en milieu bocager intégral. Exploitation isolée, non sélectivement fixée topographiquement, elle est située au milieu de parcelles dont les surfaces sont sans commune mesure avec celles des "lanières" de gagerie. Traits essentiels trop bien connus pour que l'on y insiste. Si nous les rappelons, c'est uniquement pour bien marquer les oppositions, terme à terme, entre deux types de paysages agraires qui se partagent l'espace de nos régions.

Si l'on s'en tenait simplement à ces aspects extérieurs, on pourrait aller très loin et accentuer les différences en les dénombrant toutes. Ce serait de mauvaise méthode, dans l'immédiat. Le dessin parcellaire, lui-même, induirait en erreur, si l'on se contentait de le regarder en plan. Ce qu'il faut tenter, c'est de regarder le paysage dans les

trois dimensions, en s'attachant à ce qui constitue fondamentalement la différence : la haie. Observé dans la même région circum-forestière du Gâvre, le bocage à ferme unique, qui est soudé au paysage à gageries, n'a pas le même type de haie. Ce n'est pas des différences végétales, de la hauteur de la végétation, dans les haies, dont nous voulons parler ; ce sont là des considérations fort importantes mais de second rang ; c'est du site de la haie.

La haie bordière - souvent liée à un chemin (parfois creux) - qui cerne les gageries, est en effet plantée sur talus, avec ou sans fossé associé. Au contraire, les haies du bocage à ferme isolée sont, dans la région considérée, à plat. Si l'on néglige ce fait capital, on ne peut correctement comparer entre eux ces deux paysages. Il serait encore plus grave de comparer les parcelles entre elles : elles ne sont pas du tout comparables. Ce sont là les défauts de l'analyse sectorielle, auxquels nous avons déjà fait allusion (14). Pour tenter de comprendre nos paysages, nous avons procédé de manière différente : si l'on considère la parcelle close comme un tout, d'une part, et les gageries closes également comme un tout, d'autre part, il nous semble que la comparaison devient possible.

L'on a déjà expliqué que le bocage géométrique (15), dont le dessin est fondé sur des figures quadrilatérales, plus ou moins rigides, correspond à des défrichements de "landes" au XVIII^e siècle et au XIX^e siècle. En revanche, à notre connaissance, l'on ne s'est pas intéressé au site de ses clôtures. Nous délaierons provisoirement la comparaison de ce type de bocage à plat (ou à terre) et des gageries.

Nous avons recherché, dans la région, un bocage à haie sur talus dont les parcelles seraient distribuées - comme les gageries - au hasard, et non selon un plan à composantes orthogonales. Il est relativement peu représenté : il s'apparente, en tout cas, au bocage de la Cornouaille maritime que nous connaissons bien, et qui en représente le type pur (16). Ce type de paysage, à l'inverse du bocage géométrique, est comparable aux gageries. Il y a, du point de vue du site de la haie - outre - entre autres aspects - le dessin apparemment confus - talus (ou talus à fossé). Certes, l'objection est immédiate : les superficies respectives ne sont pas les mêmes ; mais ne serait-ce pas là un souci de géomètre plutôt qu'un souci de géographe ? Ce qu'il faut savoir, et cela en revan-

(14) J.M. PALIERNE : "La notion de paysage en géographie physique est-elle un faux problème ?" *Norois* n° 62, 1969, pp. 254-262.

(15) Voir les figures II, b et c, p. 76.

(16) Voir la figure II, a, et la fig. V, p. 76, et p. 91.

che est très important, c'est si le changement d'échelle implique un changement de nature ou simplement de degré. Personnellement nous choisissons le deuxième terme de l'alternative, et nous allons essayer d'en montrer les raisons.

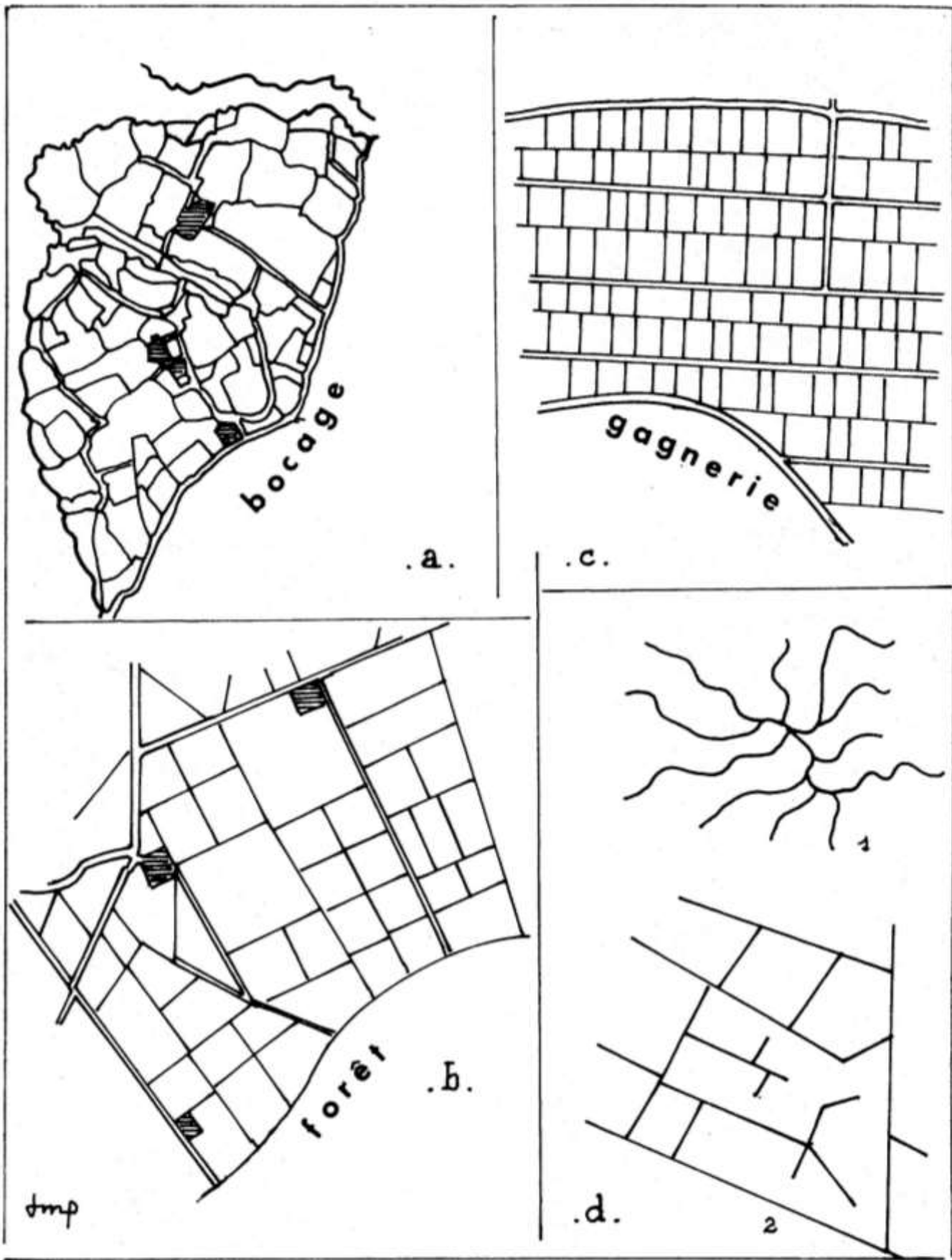
Comme les gageries varient dans leur forme et dans leur surface, varient également, et dans leur surface, et dans leur forme, les parcelles du bocage à talus (avec ou sans fossé). Le problème du fossé est capital, mais il est inutile de l'aborder dès maintenant. C'est dans ce bocage que l'on peut retrouver les classiques descriptions : parcelles trapues, dessin mal défini, superficie variable, "grille" de directions cohérentes introuvable, du moins en première analyse.

Globalement, il n'y a que peu de traits communs entre ce bocage et le bocage géométrique à plat, alors que des caractères convergents existent entre gageries et bocage à talus. Cela soulève de nombreuses questions, lesquelles se compliquent lorsque l'on aborde le dernier paysage retenu dans cette étude : celui des hameaux à finage bocager. Ce type est nettement plus fréquent au Sud de la Loire qu'au Nord du fleuve, toujours dans le département de la Loire-Atlantique. La confusion est le trait dominant de ce dernier paysage. Du point de vue de l'habitat d'abord, le style à "barres" est exceptionnel ou très mal venu. Sa localisation est moins nette, bien qu'elle soit toujours fixée électivement sur des points hauts de la topographie. Si les jardinets "de case" sont encore présents, les gageries, en revanche, n'apparaissent plus. Tout est ici relativement désordonné. Le bocage est la règle commune de ce type, mais un bocage incohérent (17), tantôt à mailles fines, tantôt à mailles lâches, tantôt à trous. Les haies peuvent être à plat ou montées sur talus (avec ou sans fossé), mais elles s'interrompent brusquement parfois dans le finage. Parfois aussi, le bocage est complet, à plan quelconque ou ordonné. Il faudrait multiplier les descriptions tant les cas sont variables. La description minutieuse n'ajouterait rien, au reste, à ce que nous venons de dire.

En résumé, quatre catégories, ou familles, apparaissent, et qu'il va falloir tenter de comprendre. On a deviné, au fil des paragraphes précédents, toute une évolution ; des mélanges, des interférences, des nuances nombreuses, subtiles et parfois très ténues. Il est hors de question de vouloir, à l'issue de cette première campagne de reconnaissance, dresser une taxonomie, encore moins établir une typologie des paysages

(17) Cet adjectif n'est, bien entendu, pas lié à un jugement de valeur - Voir fig. III, p. 77.

Quelques types de bocage - Chemins -



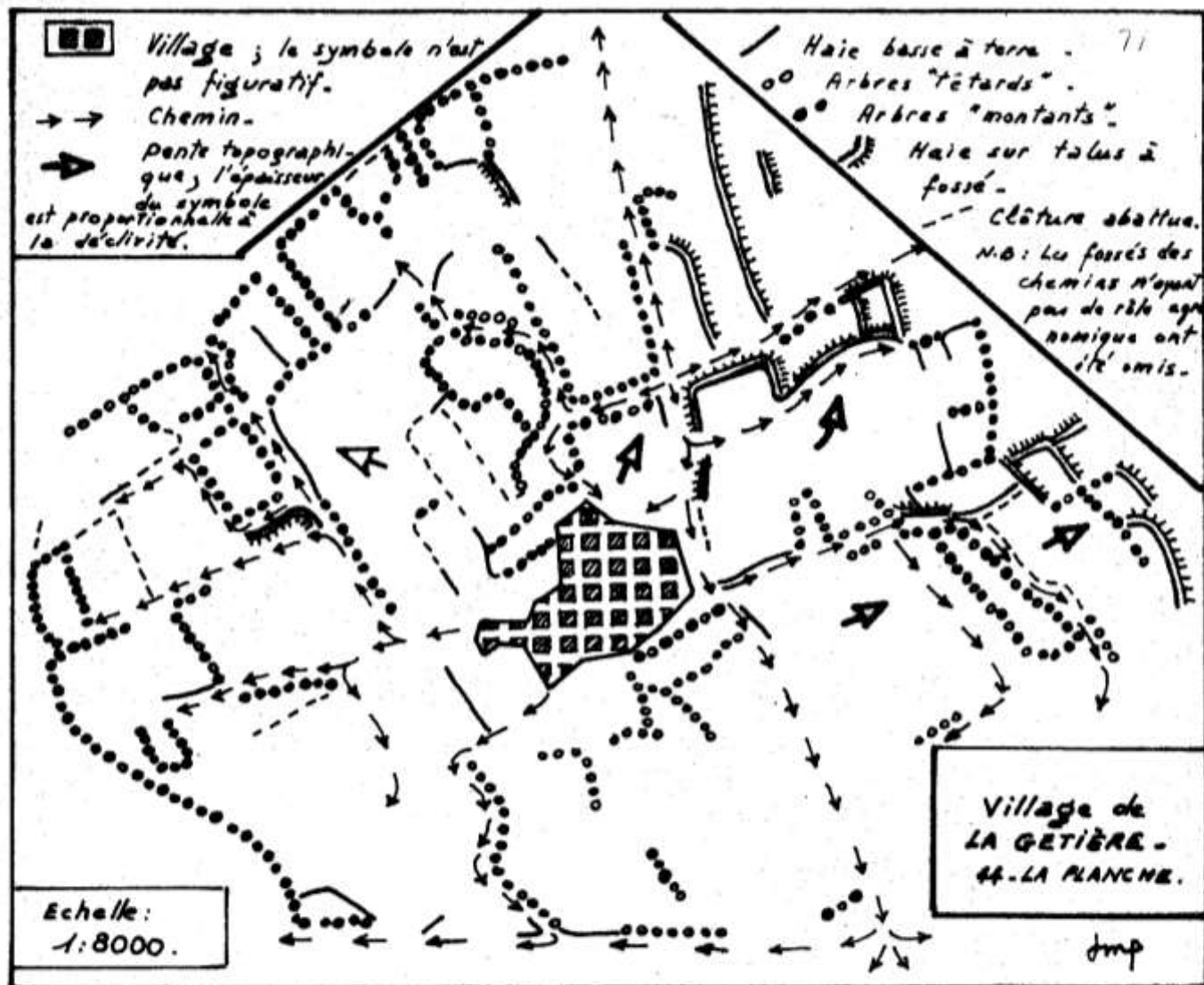


Fig. III. Système de clôtures dans un village bocager.

Remarques pour les figures II & III -

La configuration du bocage organique (IIa) s'explique par l'adaptation à la topographie, et par une mise en valeur progressive à partir du lieu habité (plan à génératrice radiale). Dans le bocage mimétique IIb, IIc, plan à composantes orthogonales et mise en valeur non progressive. Le maillage est fonction de l'environnement. Echelle pour IIa, b, c. 1:43000 approché.

Carton II d : plan des routes et chemins ; II d 1 : pour les paysages à gagneries, II d 2 : pour les bocages mimétiques.

Dans le bocage organique, routes et chemins sont disposés selon un plan comparable à II d 1.

Figure III - Bocage partiel, composite et confus. L'adaptation des fossés et talus aux contraintes naturelles est encore perceptible, mais elle manque d'harmonie.

Habitat : pas de "barres" typiques.

Finage : pas de gagneries vraies.

Ce paysage ne paraît explicable que par un accroissement démographique qui a abouti à hypertrophier l'habitat initial.

Localisation = Sud de la Loire Atlantique, loin des pays à gagneries.

bocagers. Des voies nous ont été suggérées, que nous nous efforcerons d'élargir et de prolonger, dans l'avenir, si cela est possible. Nous devinons des limites, nous discernons des impasses, sans les circonscrire clairement, et cela parce que l'explication est multiforme. Avec prudence et honnêteté, nous avouons que la tentative d'éclaircissement que nous faisons ci-après n'est qu'une esquisse explicative, et nous invitons nos lecteurs à la même vigilante circonspection.

III. REPRISE DE LA NOTION DE BOCAGE.

A. Des prémices : contradictions et incompatibilités.

1 - VIDAL DE LA BLACHE et le manichéisme paysagique.

Ce qui a gravement nui à la compréhension de nos paysages, c'est l'espèce de manichéisme que l'on a introduit dans les classements. Et il faut citer ici VIDAL DE LA BLACHE (18), car son influence a été grande. Il est surprenant de voir cet auteur classer les fermes du Bassin de Paris dans la rubrique "Habitat aggloméré", alors que les hameaux de l'Ouest (nos "villages") figurent au paragraphe de l' "habitat dispersé" (19). A première vue, ce classement est fantaisiste et contraire à la simple vérité d'observation. En fait VIDAL DE LA BLACHE a agi de la sorte parce qu'il se refusait à "étudier l'exception", seules "les séries" ayant à ses yeux "une valeur géographique". Singulier parti pris intellectuel pour un homme qui a su déceler, bien avant l'alerte aux "pollutions" et aux "nuisances", l'extrême importance du milieu. Sans doute était-il prisonnier de l'idéologie de son temps (au sens culturel du mot), laquelle était fondée sur la croyance à la toute-puissance créatrice et bénéfique de l'homme, issue du scientisme forgé au XIX^e siècle.

Dès lors, l'union faisant la force, c'est elle qui, seule, a de l'intérêt, car c'est elle, seule, qui permettra la domestication de l'espace. Et VIDAL DE LA BLACHE d'écrire : "l'homme n'agit et ne vaut géographiquement que par groupes" (20), et encore : "le fait de cohabitation, c'est-à-dire l'usage en commun d'un certain espace, est le fondement de tout" (21). Ces remarques pénétrantes ont une puissance explicative indéniable, mais leur faiblesse tient au manichéisme qu'elles sous-entendent.

(18) "Principes de Géographie Humaine", Paris. A. Colin, 1955, 3^e édition.

(19) Op. Cit. p. 180 et p. 186.

(20) VIDAL DE LA BLACHE, Op. Cit. p. 33.

(21) Id. Ibid. p. 104.

Ce qui "vaut" est bien, le reste ne peut corollairement être que mauvais. Et l'erreur et la partialité viennent de là ; la répétition, sans critique, de cette prise de position a fini par faire passer pour des évidences, pour des vérités démontrées, ce qui n'était que pures hypothèses de travail.

Cela explique qu'aujourd'hui les choses aient tant de mal à "bouger" dans notre monde rural. On tient pour une réalité, presque pour une malédiction, déterminée par la nature et par la race, le retard de nos campagnes. Si tant de mépris, voire d'hostilité, n'avaient pas imprégné le "grand public" à partir des travaux majeurs de l' "élite", sans doute aurait-on pu dégager depuis longtemps les caractères originaux, les traits spécifiques, de certains paysages. Il est extrêmement regrettable qu'un homme possédant l'autorité de VIDAL DE LA BLACHE, ait manqué de retenue au point de mettre au ban de la civilisation agraire, "normale" dirait-on, l' "habitat dispersé".

Nous ne sollicitons pas ses écrits : nous nous contentons de les reproduire, en montrant que la description qu'il donne de nos bocages est tout empreinte de tournures délibérément péjoratives. La "petite ferme isolée" est "presque ENSEVELIE dans les arbres", au bout de ses sentiers "FANGEUX", attestant le "PARTICULARISME", le "cantonnement A PART" ; les haies ont des "cimes MUTILEES", des silhouettes "ETRANGES" ; elles "divisent JALOUSEMENT" les pièces de terre que l'auteur s'étonne, contre tout bon sens agronomique, de voir servir "tour à tour à la culture et au pâturage". C'est un "DEDALE" qui lui a paru "INHOSPITALIER et HOSTILE". Point de doute : "on est en face d'UN ETAT ARRIERE", lequel tient, entre autres faits malsains, aux "conceptions sociales de CERTAINES RACES" (22).

Voilà un texte dont on ne discutera pas la valeur littéraire, mais dont on peut dire que la valeur géographique est mince. La description est partielle et superficielle. Qu'un romancier peigne un paysage "hostile" soit ; mais un scientifique ! Il est trop facile - et parfaitement vain - de critiquer un texte ancien à la lumière des derniers progrès scientifiques : aussi n'est-ce pas là notre dessein. Nous voulons simplement montrer que les assertions descriptives n'apportent rien d'une part ; que les explications hâtives et sommaires, fondées sur l'impression, sont inutiles et dangereuses d'autre part.

A l'explication par la "race", VIDAL DE LA BLACHE ajoute l'explication par la géographie physique : l'habitat est déterminé par "la richesse en sources, la présence diffuse des eaux" (23). Nous reviendrons sur ces aspects que nous ne rejetons pas au demeurant. En définitive, ce que nous reprochons fondamentalement à VIDAL DE LA BLACHE c'est son manichéisme. Maintenant que l'on dise "race", ou "ethnie", ou "civilisation", a peu d'importance si l'on n'en évacue pas le contenu d'un jugement de valeur ; c'est une édulcoration langagière assez hypocrite, non une différenciation sémantique réelle. Ce qui est regrettable c'est que les chercheurs qui ont succédé à VIDAL DE LA BLACHE, aient été obligés à

(22) VIDAL DE LA BLACHE, Op. Cit. pp. 186-187.

C'est nous qui avons tenu à souligner, dans cette assez longue - mais nécessaire - citation, les termes significatifs employés.

(23) Id. Ibid. p. 188.

perdre du temps pour faire reculer ou pour nuancer, ces déterminismes. Du coup, on a perdu de vue ce qu'il y avait d'intrinsèquement bon dans les propositions du maître géographe.

Parce que le rôle de l'eau avait été outré, on a, par réaction inévitable, trop négligé par la suite ce facteur, tout de même fondamental en agriculture. C'est un peu ce qui s'est passé aussi en géomorphologie, où le concept de l'érosion dite "normale" a faussé le rôle exact de l'eau. Mais il y a plus grave : les géographes savent, grâce au va-et-vient incessant et salutaire de la recherche, qu'il faut nuancer ; la mise à jour continuelle de leurs connaissances leur fait éviter les pièges des idées reçues. Mais les non-géographes ? Nos contacts avec eux nous ont montré que les idées sommaires sur les paysages agraires continuaient de circuler amplement. Nous citerons simplement cette réflexion d'un responsable du remembrement qui ignorait les mouvements de l'eau dans le sol, et pour qui le drainage c'était : "les canaux creusés pour l'écoulement des eaux".

Dans l'état actuel de notre propre recherche, nous ne pouvons proposer que des hypothèses, même si notre conviction est déjà, en partie, fermement fixée. En reprenant la notion de bocage, nous n'avons voulu souligner aucun facteur explicatif, car nous sommes convaincu que brochent, les uns sur les autres, les faits physiques, les faits humains, les faits socio-culturels, l'ensemble étant en transformation continue dans le mouvement de l'Histoire. Cette continuité n'est, au demeurant, qu'apparente : elle est en réalité une somme de discontinuités où alternent les phases à croissance rapide et les phases de stagnation. Dans l'Ouest ligéro-atlantique, nous sommes, depuis quelques années, dans une phase à croissance rapide où se défait la combinaison stable, préalablement acquise, par suite des tensions de sens contraire entre les trois séries de composantes évoquées ci-dessus.

2 - Les données de base : théories et toponymie.

Avant de tenter une réflexion sur les bocages, il importe de faire une mise au point en rappelant les théories qui s'opposent. A les prendre l'une après l'autre, on ne peut donner une idée de leurs contradictions ; en les faisant s'affronter, au contraire, on parvient à mettre en lumière certaines incompatibilités fondamentales. Ne nous attachons pas à l'aspect gai ou triste du paysage ; cette optique impressionniste et subjective n'apporte rien, et elle est perverse en ce qu'elle pose mal les problèmes. Pour réussir une approche correcte de ceux-ci, ce qu'il faut examiner, ce sont les positions de ce que j'appellerai les déterministes de l'école "normative", dont la "champagne" est l'exclusif étalon d'apprécia-

tion, et celles des "géo-ethnologues" qui ont axé leurs explications soit sur les mentalités (bocage et propriété du sol), soit sur les activités (bocage et élevage).

On s'aperçoit très vite, qu'en poussant quelque peu chaque théorie l'une contre l'autre, on fait déboucher notre Province dans le désordre, et nos populations dans la disgrâce. Pour les normatifs en effet, les paysans du bocage sont, au fond, des agriculteurs incapables, puisque ayant essayé de fabriquer une champagne ils ont échoué dans le bocage, dans les mailles duquel ils s'empêtrent. Pour les géo-ethnologues, ou bien l'on a affaire à des propriétaires maniaques qui enclosent tout, et sévèrement, et - contre les règles agronomiques les plus simples - jusqu'à l'infime parcelle ; ou bien l'on est en présence d'éleveurs inconséquents qui compliquent la circulation des troupeaux par des chicanes minérales et végétales. En tout état de cause, ce serait une agriculture bien piètre que celle de notre région.

Si le problème nous apparaît aujourd'hui aussi confus - à telle enseigne que l'on pourrait parler de nos paysages comme de réalités absurdes - c'est parce que nous sommes les témoins de la FIN D'UNE EVOLUTION. Les causes premières se sont fondues les unes dans les autres, au point d'être confondues dans une situation devenue intenable, comme nous l'avons déjà signalé, et comme le montre J. RENARD par ailleurs dans le présent cahier. Pour bien appréhender cette situation chaotique, il suffit de se reporter aux croquis d' A. MEYNIER (24), surtout aux figures 7, 8 et 9 qui montrent de manière lumineuse le manque de cohésion de nos structures agraires.

A ces croquis, nous ajouterons, de notre côté, la toponymie, sans en tirer - pour le moment - aucune conclusion. Il suffit de constater ce qu'elle enseigne dans un espace aussi réduit que celui délimité approximativement par le méridien de Châteaubriant et celui de Saint-Gildas des Bois d'une part, et par les parallèles de Savenay et de Châteaubriant d'autre part. En essayant de classer sommairement, voici quelques toponymes caractéristiques.

- La Noé, les Noues, les Noël, la Grée, le Tertre, etc... qui se fondent sur la topographie ; Noé (ou Noë etc) = endroit mal drainé ; Grée = endroit pierreux (toponyme que l'on retrouve en pays Alréo-vannetais et en Maine et Loire (Candé), ou "hauteur" selon F. FALC'HUN de : Cnec - Grec - Greh - Gré ;

- Pont-Forêt, Bout de Bois, Breil-Benoît, Boissais, Couëtmeur, Magouët, Raucouët, Couetoux, le Luc, La Lucrais, la Lucinière, le Coudray, le Foué, Fouy, la Houssais, le Houx, lesquels évoquent les bois et les forêts en général ou en particulier (le Foué = bois de hêtres, à rapprocher à mon avis de Penfao = la corne (Pen = tête en breton) du bois des hêtres), et les sous-bois (Houssais, de houx) ; et cela soit en français moderne ou

(24) Cf. Orientation bibliographique n° 6.

médiéval, soit en breton (Raucouët = le bois aux roseaux, fort probablement, de Raoskl = roseau et Couët (Koad = bois) soit en gallo-romain (le Luc, de "Lucus" = bois sacré) ;

- La Brossais, les Buissons, Ronde Bruère, la Lande, les Friches, Dreneuc, Dreny, etc..., qui sont attachés à des paysages végétaux dégradés (Dreneuc de Draenek = lieu couvert d'épines (breton) ;

- Le Champ-Chéron, la Champelière, les Landelles, La Grande-Haie, le Fossé Neuf, la Haie de Thély, le Domaine, le Clos, la Chaintre, le Verger, le Pâtis, les Pelis (25), le Plessis, Tressé, Plessé (26) etc... qui caractérisent des finages bien typés, clos ou non ;

- enfin : la Barre, les Mortiers (27), l'Hôtel-Cossard (28), Villechoux, la Longueville, Tréfoux, Trégouët, etc... qui sont rattachés à des formes d'habitat.

Cette rapide énumération (29) montre la diversité des sources d'inspiration et nous propose une sorte de palimpseste de paysages. Il y a dans un tel document, d'inévitables surcharges, pléonasmes et redondances, des trous aussi, et des traces illisibles. Tout cela, seule une histoire longue et complexe le justifie. Le pléonasmisme est révélateur d'une évolution linguistique trouble : par exemple, "Bois-Gouët", "Bois du Luc" (Cf. signification *supra*). On devine une histoire heurtée, depuis les premières emprises humaines par le nettoyage (l'Estriché), après l'incendie de la végétation sauvage (les Rôtys), où guerres, épidémies, disettes, (ou famines) et retours au calme ont provoqué déprises et reprises humaines. Comment interpréter autrement, en effet, ces "Déserts", cette "Désertais", ces "Ville-Ville" ou "Vieille-Ville", ces "Renaissance" et

- (25) "Pelis", ou "Palis", dalle de schiste de forme oblongue servant à clore des pièces de terre (voir figure IV, p. 88).
- (26) Selon F. Falc'hun nom de paroisse en "Plou" - "Plé" ; pour nous : soit paysage à "plesses" (cf. Plessis), soit "lieu fortifié" (la limite de navigabilité, des rivières à l'Ouest de Plessé, s'arrête à l'aval de ce bourg. Était-ce un centre de refuge lors des incursions normandes ou autres ?). Dans ce cas "Plessé" ne viendrait pas du Plou, Plé, mais de "Plaez" (tresse en Breton), à rapprocher du village de "Tressé" tout proche.
- (27) Nom curieux, associé à un finage de type micro-openfield, et à un habitat du type village-rue (bien étudié par J. MORICET, D.E.S. Géographie, Rennes); se retrouve ailleurs vers l'Est. Le sens français de ce mot est peu clair. Il paraît se rattacher au breton : Morteiz; à rapprocher de : Morteis (écossais), Mortis (Irlandais), Mortais (gallois).
- (28) Toponyme très abondant, à l'intérieur d'enclaves forestières actuelles (Forêt de la Roche-Bernard), ou disparues (Est de la Forêt du Gâvre), ou difficilement reconnaissables (revers et piedmont du Sillon de Bretagne). Evoque-t-il l'accueil "d'hôtes" (défrichement), comme nous le supposons (à rapprocher d' *hospitalitas*, ou d'hôpital (breton) ?).
- (29) Les toponymes cités sont extraits de listes systématiques, dressées par nos soins, et qu'ils expriment schématiquement mais fidèlement.

"Recouvrance", et peut-être ce "Fossé-Neuf", dont - sauf erreur de notre part - on n'avait pas encore signalé la fréquence dans notre région.

Aussi bien, si l'on voit clairement l'origine de certains hameaux tels Tremar, Treffieux, etc... qui sont nés de la division territoriale de l'ancienne paroisse (Tré = hameau en breton, au sens de Trêve (Treba) - on hésite, en revanche, devant l'alternative que posent des toponymes comme Langueurs, Languin. Il faut écarter, selon nous, l'origine assez saint-sulpicienne de "languissant" dans Langueurs (confusion accentuée par N.D. des Langueurs). "Lan" vient du breton ; mais vient-il de "lan" = terre consacrée, fondation pieuse (conventuelle), ou de "lann" = ajonc, et lande par extension ? "Trelan" (E.E.N. de Plessé) est redondant dans cette seconde acception ; il signifierait plutôt "hameau de la lande" (premier sens) et serait un doublet de "Trelland" (E.E.N. Ponchâteau) qui paraît beaucoup moins ambigu. "Languin" (N.N.W. de Nort-sur-Erdre) est-il la terre vouée à la vigne (de "gwin" = vin, en breton) comme l'a expliqué J.Y. JALABER (30), ou bien une fondation d'une abbaye (introuvable d'ailleurs) construite en pierres blanches (31), "guin" viendrait alors de "gwen" = blanc en breton ; ou encore, comme je le suppose, la "lande blanche", par opposition soit au terrain houiller noir qui passe au pied du finage de Languin, soit à Langueurs, plus au Nord, qui serait la "lande verte" de "gwer" = vert en breton ("W", en breton, se prononce comme "ou" dans "ouate") ? Sols lessivés gris-blanc, roches leucocrates, (schistes) abondance en quartz d'un côté, roches verdâtres (schistes) d'un autre côté, justifient-ils mon interprétation ? Des "Grandes Landes", des "Pierres Blanches", une "Blanchardais", sont des toponymes tout proches. Contraste minéral, végétal ? En tout cas, l'opposition se retrouve ailleurs : "Noës Blanches", "Noës Vertes". Débat difficile, peut-être insoluble, mais non inutile - tout au contraire - à la compréhension de nos paysages. Il révèle une évolution complexe que la toponymie traduit, en la trahissant sans doute parfois : qui chercherait, par exemple, sous le "Coucmeur" de certaines cartes le réel Couëtmeur du Cadastre (de Koad - Couët - Bois, en breton, et "Meur" = Grand) ?

Nous pensons qu'une concentration de données si différentes est due à la présence des forêts et des bois dont l'abondance et l'importance sont tout à fait inhabituelles dans nos régions. Il y a eu ici, à notre avis, des imbrications nombreuses entre civilisations dissemblables, car les masses boisées ont dû jouer soit un rôle de butoir, soit un rôle de refuge. Dans une optique traditionnelle, on peut admettre que l'expansion bretonne est venue heurter le manteau "forestier-frontière" (32) oriental, qu'elle n'a franchi que par quelques "détroits". Dans l'optique de F. FALC'HUN, on peut tout aussi bien admettre que les Gaulois, refluant devant l'envahisseur, se sont retirés derrière les défenses naturelles des

(30) Etudiant à l'I.G.A.R. de NANTES, qui se fonde sur le fait que Nort-sur-Erdre est la limite Nord de la culture de la vigne. Objection : limite actuelle ; mais dans le passé ?

(31) Information recueillie auprès de DOM GREGOIRE (de l'Abbaye de Landévenec).

(32) Se reporter à : M.GAUTIER, Or. Biblio. N° 9, p. 255, fig. 1.

forêts de l'Armorique du Sud-Est. La grande pauvreté des travaux historiques sur notre région nous condamne aux hypothèses. Il ne saurait être question de nous substituer aux spécialistes de l'Histoire, mais puisque nos paysages agraires mettent en cause des faits de civilisation, nous ne pouvons pas ignorer ceux-ci. Nous nous bornerons à constater que les toponymes à consonance bretonne, au-delà de la Vilaine, essaient, en direction du Sud-Est, vers l'estuaire de la Loire jusqu'à Savenay, en gros, d'une part, et vers l'Est, jusqu'au "Pays de la Mée" (région de Châteaubriant) d'autre part. Il semble que le peuplement breton ait suivi une diagonale forestière qui, du Gâvre à la Guerche, prend le Massif Armoricaïn en écharpe du Sud-Ouest au Nord-Est. Des brèches topographiques ont favorisé quelques avancées : c'est le cas de la rivière "DON" (33).

Dans tout ce secteur de la Loire Atlantique, nous sommes au contact des trois pays bretons de Nantes (Bro Naoned), Vannes (Bro Gwened ou Bro Waroc'h) et de Rennes (Bro Roazon). Ajoutons l'Anjou jointif et la Vendée toute proche, et nous avons le contexte, complet et complexe, des influences qui se sont mêlées, et sans doute heurtées.

3 - Fossés, talus, haies : des réalités différentes.

Paradoxalement, mais cela arrive fréquemment — dans le bocage, ce n'est pas ce qui est le plus visible, la haie, qui importe le plus. Certes, la haie fournit le bois; certes elle abrite les animaux contre les vents froids et les chaleurs énervantes du plein été; certes elle préserve les terres labourées du vent mobilisateur ou défend les cultures contre le souffle desséchant de celui-ci; certes encore, elle soustrait les plantes cultivées à la dent déprédatrice des troupeaux, tous rôles qui sont bénéfiques mais non simultanés. Parce que certains ont cru à cette polyvalence de la haie, au même moment, en un même lieu, on a eu beau jeu de relever les contradictions, et les désavantages.

En citant, pêle-mêle, quelques faits, il est aisé de faire éclater les incompatibilités internes de nos paysages. Par exemple : on a signalé la pratique de l'attache des vaches au piquet dans des pâturages clos, ce qui revenait à montrer l'inutilité de la haie en tant qu'organe de défense. Cette remarque de L. PERRIAUX (34) ne me convainc d'ailleurs pas complètement : si ce système fonctionne effectivement, et encore au-

(33) "Don" = profond en breton; cette rivière est effectivement encaissée dans un modelé de type appalachien; cf : Redon, Moisdon, etc...

(34) Cité par A. MEYNIER, Or. Biblio. N° 5, p. 8.

jourd'hui, il n'est pas en usage n'importe où. Je le rapproche de la pratique consistant à mettre un poids (masse en bois le plus souvent) au col de l'animal, ou de cette autre pratique consistant en une demi-entrave de la vache, obtenue en liant les cornes à un antérieur. Dans les deux cas, l'animal est contraint à garder la tête à demi-baissée ou à ne pas la lever du tout. A moins de tenir ces pratiques pour des cruautés délibérées (des amis des animaux ont même voulu les faire supprimer), on ne peut songer qu'au souci raisonnable qu'ont les agriculteurs de protéger leurs cultures, et, surtout, de ne pas permettre aux vaches de se gaver de pommes (risque d'étouffement en particulier).

En revanche, nous souscrivons pleinement, à la notation d'A. MEYNIER à propos des différences de comportement chez les bovidés (35) ; nous ajouterons que les barrières (les "claires") ne sont pas à l'abri des entreprises du bétail, en sorte qu'il n'est pas rare qu'on y laisse un chien dont la vigilance décourage d'éventuels vagabondages, quand les vaches sont au pré.

La haie peut donc n'être qu'un obstacle insuffisant, et l'on est tenté de rejeter sa fonction dans la garde des animaux. Mais alors, si la haie marque seulement la propriété, à quel type d'hommes avons-nous affaire dans nos régions ? J'ai dit plus haut, qu'ils pouvaient passer pour des maniaques ; c'est trop peu : c'est "anthropophobes", "paranoïaques", que j'eusse dû écrire. Car enfin, pourquoi observerait-on ces haies complexes, très larges parfois, montées sur talus souvent, associant buissons épineux, arbres ("têtards" ou "montants") (36), fil de fer barbelé, et par endroits, en plus "palis", plesses, ou bois coupés ? Et pourquoi certains agriculteurs protégeraient-ils, par surcroît, leurs haies en aspergeant celles-ci d'une sorte de badigeon répulsif à base d'eau boueuse et d'éléments excrémentiels ? Nous voulons bien reconnaître aux habitants de nos régions un certain "particularisme", mais nous nous refusons à admettre qu'il soit farouche à ce point.

Alors nous posons la question de fond, sans doute trop négligée :

LE PARTICULARISME, DANS L'OUEST, EST IL LA CAUSE OU LA
CONSEQUENCE DU SYSTEME BOCAGER ?

Le problème est là, et pas ailleurs, et doit être mis à nu : comportement inné, ou comportement acquis ? C'est la seule manière de

(35) A. MEYNIER, Or. Biblio. N° 5, p. 8, Note 1.

(36) Les têtards sont aussi appelés "émondés" dans nos régions ; leur port en massue s'oppose au port longiligne des "montants". Ces sortes de "haie-forteresse" sont des faits de SECONDE GENERATION. ORIGINELLEMENT, la haie était faite pour MARQUER la propriété, on dérivait de l'édification d'un organe modérateur (cf. infra). Exemple-type des problèmes-pièges en pays bocagers.

dépassionner le débat. Les tenants du comportement inné ne peuvent choisir que la condescendance ou le mépris. Condescendance chez ceux qui aiment l'ordre strict, la symétrie, la coopération ; mépris chez ceux qui chérissent la liberté, la fantaisie, l'indépendance. Si, au contraire, on considère le particularisme comme acquis, on n'en fait plus un préalable explicatif, et l'on peut regarder le paysage avec d'autres yeux ; c'est notre position personnelle. Sinon, l'on s'enferme dans les contradictions entre avantages et inconvénients dus aux haies. Ces derniers ont été maintes fois soulignés ; nous n'y insisterons pas.

Considérons plutôt le site des haies. Ce faisant, on s'aperçoit très vite que les haies, selon leur type (37), ne peuvent pas avoir les mêmes conséquences agronomiques. Une haie sur talus simple, ou sur talus à fossé, a peu de points communs avec une haie "à terre". Encore ne faut-il pas céder à l'esprit de système méprisant. On a fait remarquer, en effet, et non sans une certaine commisération, que, dans l'Ouest, on appelait "fossé", ce que - en "bon français" - on dénomme talus. Ce n'est pas exact, et là encore se cache le jugement de valeur sur le particularisme de nos régions, décidément bien tenace et assez affligeant. Dans les régions à bocage à plat, on ne parle ni de talus, ni de fossé, mais de haie tout court ; dans les régions à talus simple, on ne mentionne pas le fossé ; dans les régions à fossé et talus, il est vrai que l'on dit "fossé". Mais ceux qui parlent ainsi désignent bien la partie en creux et non celle en relief. Dans ce dernier cas, en effet, ce n'est pas le talus qui compte et nous le montrerons ; le talus est fait des déblais du fossé, seul élément important. Il est vrai aussi, que, dans certains endroits, on cite le fossé sans qu'il soit visible, mais c'est aux confins des régions à fossé-talus. Cela est révélateur non d'une confusion par ignorance de la langue, mais d'une confusion par ignorance ou oubli de pratiques culturelles, ainsi que nous essaierons de l'indiquer ; et cela est infiniment plus important.

B. De l'espace agi à l'espace subi : paysages structurels et paysages conjoncturels.

1 - Le bocage organique : une structure cohérente.

On a compris, au travers de ce qui vient d'être dit, que nous nous efforcions de nous tenir en dehors des théories actuelles, car nous estimons qu'aucune théorie n'est en mesure de fournir, à elle seule, l'ex-

(37) Cf. Fig IV, p. 88.

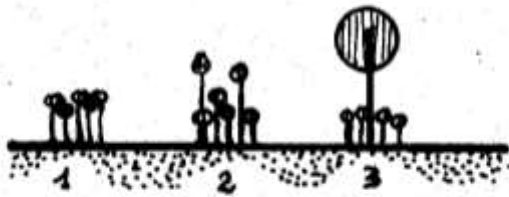
plication exhaustive. Nous avons sous les yeux une superposition de faits : il faut essayer de voir cette superposition comme par transparence. Cela n'est pas aisé, ni exempt de déconvenues ; mais peut-être pourra-t-on ainsi mieux approcher les réalités.

En tout état de cause, nous rejetons l'interprétation péjorative de VIDAL DE LA BLACHE, dont le "modèle" bocager est l'aboutissement d'une fatalité physico- raciale. Aussi bien, nous ne pouvons étendre les théories de L. CHAMPIER à nos régions - car le bocage n'est pas issu du "modèle" de la "champagne". Nous ne pouvons même pas définir un modèle bocager unique, car cela supposerait que nous acceptions une forme transactionnelle, admettant des propositions contradictoires. Dans la rapide description des paysages, que nous avons donnés, les caractères signalétiques se regroupent en deux grands ensembles : bocage de ferme à plan quelconque et gageries d'une part, bocage de ferme à plan géométrique et bocage de village à plan variable d'autre part. On voit que notre classement paraît ne pas tenir compte de l'habitat. C'est qu'un paysage est un tout qui ne peut se définir par une de ses parties.

Il faut bien s'entendre sur la méthode d'investigation : il nous semble indispensable, dans une analyse multivariable, de commencer par l'étude des types extrêmes à caractères bien définis, et voir ensuite les types composites. La démarche inverse est vicieuse et négative. Ainsi, peut-on opposer un bocage spontané, "organique", donnant des paysages structurels, et un bocage dérivé, "mimétique", donnant des paysages conjoncturels.

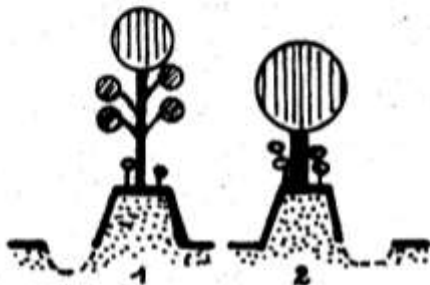
Peut-être nous reprochera-t-on de céder à l'inflation lexicologique ; mais comment une science qui a pour ambition de décrire et d'expliquer la réalité globale de la Terre, pourrait-elle s'en tenir à un vocabulaire pauvre et limité ? Il n'est pas vrai que l'universel passe par l'unitaire. La formule séduisante, selon laquelle il n'est de science que du général, ne peut être appliquée de la même manière à tous les niveaux d'études. Si nous ne faisons pas sauter ce blocage, nous nous condamnons soit à n'énoncer que des évidences simplistes, soit à ne proposer que des réalités complexes mais contradictoires. Qu'il se trouve encore des gens pour contester à la Géographie son caractère scientifique est sans importance aucune : c'est qu'ils ont mal lu les travaux des géographes, ou mal compris leurs méthodes et leurs desseins. Ce serait désormais perdre son temps en Géographie, que de se justifier incessamment aux yeux des autres, scientifiques ou non. Que le linguiste nous mette en garde contre l'abus d'une langue qui risque de devenir absconse à force de spécialisa-

Haies du Bocage mimétique en station horizontale.



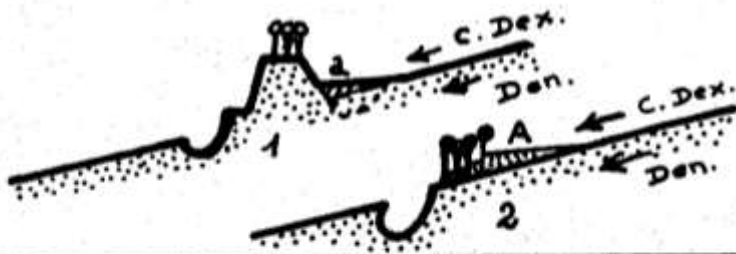
1. Haie buissonnante en brosse, à terre.
2. Haie buissonnante "sauvage", à terre.
3. Haie composée (avec arbustes), à terre.

Haies du Bocage organique en station horizontale.



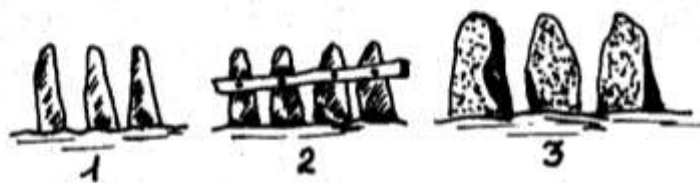
1. Arbre à haut jet ("montant") sur talus.
 2. Arbre de basse tige ("têtard") sur talus.
- Végétation buissonnante et fossé non systématiques.

Talus et pseudo-talus en station déclinée.



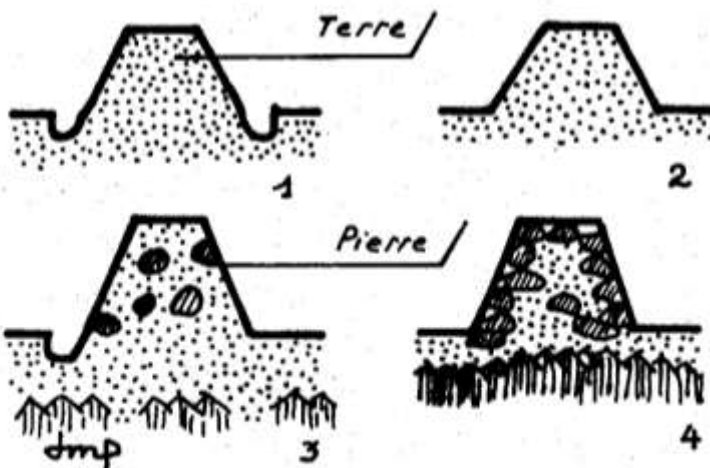
- 2 : comblement d'un petit fossé. (1) -
 A : pseudo-talus. (2) -
 C = Creeping - Dex = drainage exogé - Den = drainage endogé.

Clôtures en pierres levées.



1. Palis libres (schiste).
2. Palis solidaires (schiste).
[LOIRE ATLANTIQUE NORD]
3. Dalles granitiques
[BRETAGNE OUEST]

Talus & Géopédologie.



- 1 & 2 : Talus en terre sur roche-mère très altérée en profondeur.
- 3 : Talus "armé" sur roche-mère altérée peu profonde.
- 4 : Talus "coffré" sur roche-mère peu altérée et peu profonde.

Fig. IV

QUELQUES TYPES DE CLÔTURES.

tion, soit (Cf. Etiemble : "Le jargon des Sciences") ; qu'il s'érige en juge dans une discipline qui n'est pas la sienne, nous ne saurions l'admettre.

Cela étant, le mot "bocage" est imparfait, et a le grand tort de n'être qu'un vocable descriptif, couvrant des réalités différentes. Voilà pourquoi nous distinguons en premier lieu un bocage "organique" qui va être étudié à partir de deux exemples, pris l'un en Loire Atlantique, l'autre dans le Finistère cornouaillais.

Puisque, avec ce dernier, nous sommes en Bretagne celtophone, il est utile de citer, sommairement, des mots du vocabulaire rural.

- La richesse de ce vocabulaire est d'abord remarquable quant aux terres cultivées, aux "incultes", et "aux manières d'étendre celles-là aux dépens de ceux-ci :

Douar-stuz : terre cultivée ; Fraost : friche ; Maez : grand champ = "openfield-méjou" ; Trest : terrain vague = non clos ; Park : champ ; Prat : pré ; Tachenn : pièce de terre ; Tellad : lopin de terre ; Breinar : champ en friche ; Kozhenn : terre en friche ; Digoadañ : déboiser ; Skidiñ : défricher ; Difraosteg : terrain défriché ; Krann : endroit où il reste des racines ; Trion : jachère, etc...

- Les mots relatifs aux parties du champ, à leur utilisation, et à la clôture sont encore plus significatifs :

Talar : dernier sillon ; Glizenn : bord du champ ; Relach : bordure d'herbe le long d'un champ ; Trionnen : partie d'un champ en friche ; Arc'h mell : terre en friche pour la pâture au bord d'un champ cultivé ; Goulienn : bord non labourable d'un champ ; Gweren : bord de champ ; Garz : haie ; Kae : haie, barrière ; Garzad : plein une haie, Kaead : contenu d'une haie ; Kleuz : clôture, haie ; Touflez : fossé ; Briell : petit talus, etc...

- Et ceci encore qui n'est pas négligeable :

Chorb : litière des chemins, prélevée dans les chemins creux ; Ivarc'henn, Ivarc'h ; Mannou : fumier des chemins ; ne se confondent pas avec Tremp : engrais ; Ludu : engrais, cendre, etc...

- Et ceci, pour finir, qui en dit long sur les préoccupations de nos agriculteurs :

Plaez : plesse, tresse ; Skalier : haie d'aubépines ; Tagorenn : arbre têtard de talus ; Dizerc'hin : couper les branches sur un talus ; Argaenn : première haie placée devant une autre haie ; Ode : brèche de talus ; Boulc'henn : brèche dans une haie ; et encore : Toullad : brèche de haie ; Toulkar : brèche dans un talus ; Torgleuz : talus à demi-écroulé, etc...

A travers ces mots, nous voyons transparaître beaucoup plus que le souci qu'ont les agriculteurs de protéger leurs cultures contre les déprédations imputables au bétail ; et puisque on a évoqué plus haut, le pacage au piquet, signalons qu'il existe en breton un mot spécifique qui s'y rapporte : c'est "Zarmid" qui signifie "le pacage mesuré par l'attache de la bête".

De cela, déjà, se dégagent deux conclusions complémentaires : d'une part, on ne peut associer - à tout coup - bocage et élevage, et d'autres preuves en seront données ; d'autre part, si l'on prend tant soin de

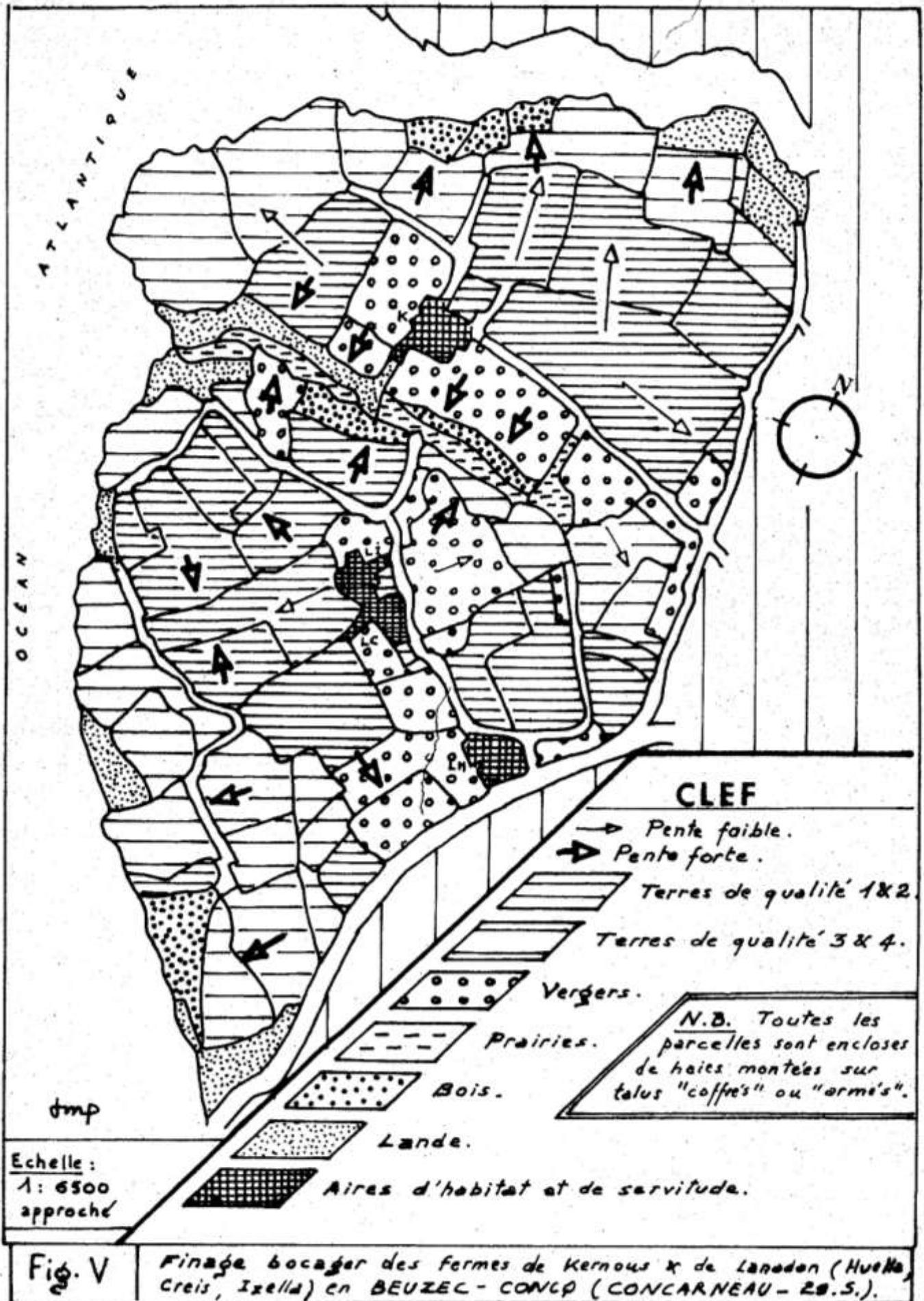
clore, c'est que le fait de cultiver est primordial. On a fait remarquer depuis longtemps que les terres cultivées sont, dans nos régions, en pourcentage de la S.A.U., bien souvent supérieures aux surfaces en herbe.

Alors, pourquoi ajouter un talus qui, en maints endroits, est littéralement construit - ce que nous appelons "talus armé", et "talus coffré" ? Pourquoi, également, le doubler fréquemment, d'un fossé ? Une haie, si elle était efficace, devrait suffire à protéger les cultures. Suivant la suggestion qu'a faite A. MEYNIER de mettre en évidence les différences entre "races" bovines (38), nous avons observé d'assez près la vache pie-noire bretonne. Sans être spécialiste, on s'aperçoit très vite que cette vache, et par sa morphologie, et par son comportement, n'est pas un animal de plaine (on peut d'ailleurs en demander confirmation aux zootechniciens). Il est donc très exact de dire que l'obstacle fossé-talus-haie ne décourage pas ses entreprises, car l'animal est fait pour circuler dans les landes, parfois en terrain à déclivité sensible, parfois aussi encombré de rochers ("boules" granitiques, pointements schisteux ou autres). Cet animal très entreprenant se joue, par conséquent, de difficultés qui rebutteraient les placides animaux des plaines.

On n'échappe pas, on le voit, aux contradictions internes de nos paysages ; à moins d'attaquer la question sous un autre angle : celui de la géographie physique. Reportons-nous au bloc-diagramme de la figure VI⁴ et au plan parcellaire de la figure V. Nous y voyons clairement que le dessin des haies et la surface des parcelles sont fonction de la topographie.

En effet, là où les versants sont amples et peu accusés, les pièces de terre sont vastes ; là où la pente, au contraire, s'accuse, la superficie des parcelles diminue sensiblement, et la disposition du réseau des "haies" s'organise de telle manière, que soient privilegiées les composantes perpendiculaires à la ligne de plus grande pente. Serait-ce une coïncidence fortuite ? Ne nous laissons pas prendre au piège des deux dimensions, et allons plus loin en comparant le site des haies de chacune des deux stations. Dans la première (bloc-diagramme), les haies sont sur talus en terre avec fossé ; dans la seconde (plan parcellaire), les haies sont sur talus-armé ou coffré sans fossé, ou à très petit fossé. Pourquoi cette différence entre deux paysages qui, extérieurement, pourraient être confondus ? Si nous cherchons plus avant, nous voyons que les sols des deux stations sont de la classe des sols à humus évolué ; ils appartiennent

(38) Or, Biblio. N° 5, page 8, Note 1.



tous les deux, à la sous-classe des sols à mull tempérés, mais ils relèvent de deux groupes différents ; et c'est là, précisément, que les choses changent. Dans le premier cas, on a affaire à des sols lessivés à texture soit Laf, soit Lfa ; dans le second : à des sols bruns sub-mélanisés, à texture La-s (39). Voilà une différence non négligeable.

Non négligeable, parce que le comportement respectif de ces sols, tant du point de vue hydrostatique que du point de vue hydrodynamique, est fort dissemblable. Les sols de la première station sont en effet du type "séchard", c'est-à-dire qu'ils s'engorgent en saison froide et pluvieuse, par suite d'une excessive rétention hydrique, et, qu'au contraire, ils se déshydratent à l'excès en été. Le dérèglement du drainage endogé est donc leur trait dominant. A l'opposé, les sols de la seconde station ont une texture et une structure qui admettent un drainage endogé où les paroxysmes sont rares. Equilibre et continuité y sont donc les traits dominants de la diffusion de l'eau.

Or, c'est dans les types de sols de la première station que les talus sont associés étroitement à des fossés. Remarquons, par parenthèse, que lorsque l'humidité pédonique (40) est extrême dans ses variations, le talus est bordé par deux fossés. Ce ne peut être un hasard. Alors commence à s'éclaircir le dessin bocager. Le tracé des fossés, combiné à la ligne de plus grande pente et aux qualités du sol, permet un contrôle du drainage, un ajustement de la nappe phréatique battante. Les fossés jouent donc le rôle de MICRO-NIVEAUX DE BASE à l'échelle de la parcelle. Jusqu'ici on n'avait vu dans le fossé qu'un simple évacuateur d'eau, et l'on faisait remarquer, avec pertinence, que seuls les terroirs à tendance "marécageuse" auraient dû comporter des fossés. Mais, précisément, et la distinction est fondamentale, le fossé n'a rien à voir avec le drain, au sens ordinaire de ce mot. Il est un véritable régulateur, ou mieux un MODERATEUR, au sens physiologique, de la circulation hydrique endogée. Alors, se comprend le milieu bocager : plus la pente est sensible, plus s'impose la nécessité de contrôler la diffusion de l'eau, donc plus fin et plus brisé doit être le réseau des fossés. Rien d'étonnant, tout au contraire, dans le fait que la surface des parcelles diminue aux changements de pente et au bas des versants (41). C'est ce qui est observable dans les finages bocagers à sols

(39) Laf = limon argileux fin, Lfa = limon fin-argileux, La-s = limon-argilo-sableux.

(40) Nous réservons le mot "pédologique" à ce qui a trait à la science du sol. Pédonique ne signifie, plus simplement, que : "du sol" -(terme descriptif).

(41) Il faut rapprocher cela, à notre avis, de ce que montre H. ENJALBERT, or. Biblio N° 10, PL XXXIX-A.

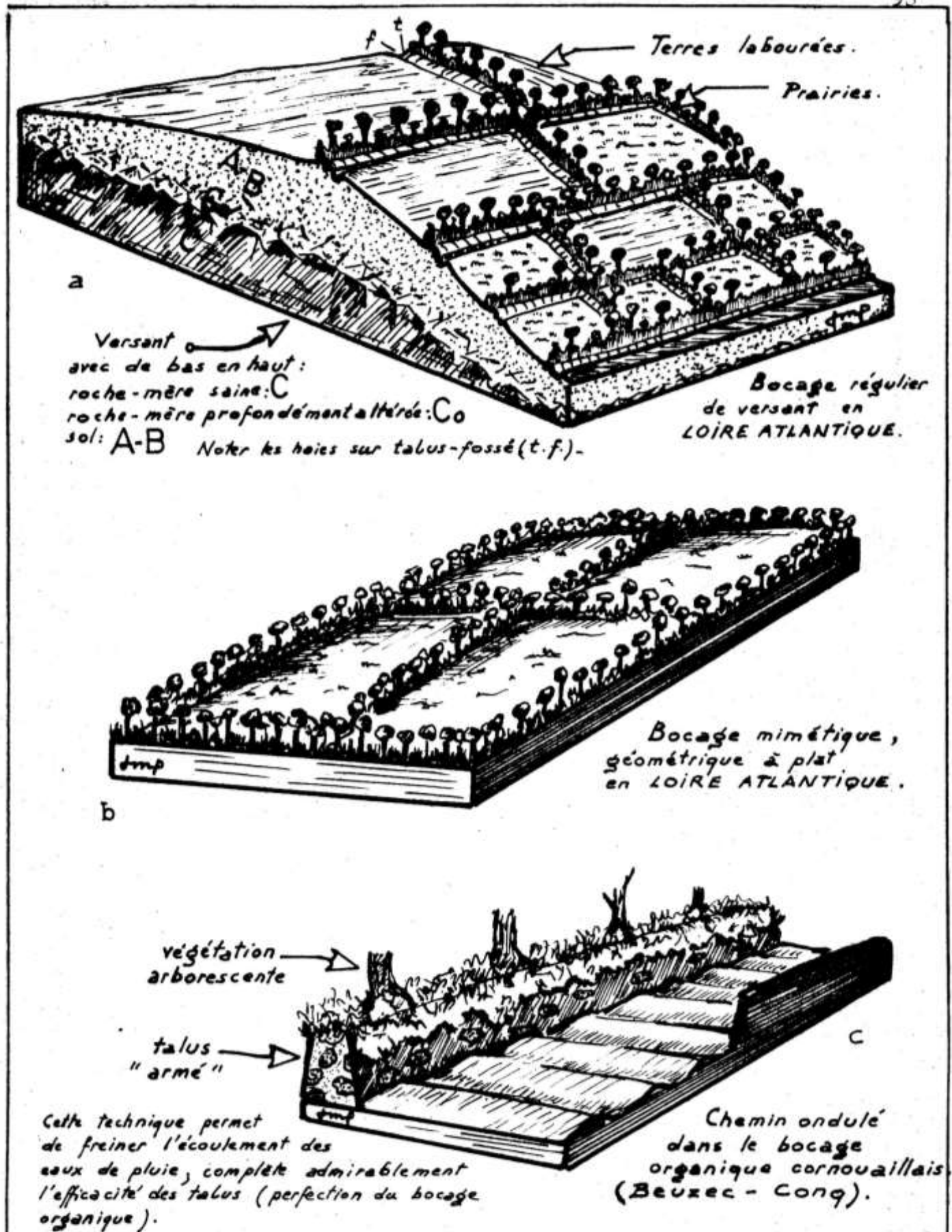


Fig. VI

QUELQUES ÉLÉMENTS DE PAYSAGES BOCAGERS.

séchards.

En revanche, sur les sols équilibrés, à drainage endogé non dérégulé, le contrôle de l'eau pédonique (interne) est presque inutile. Et de fait, dans ces stations (second exemple cité plus haut), il n'y a pas de fossé profond ou même pas de fossé du tout. La qualité des sols est supérieure, la texture plus vulnérable au drainage exogé. Celui-ci peut, par lavage en surface, mobiliser les particules terreuses, en sorte que ce qui importe ici c'est de retenir les sols, et le talus y pourvoit fort bien. On ne saurait comparer nos talus-coffrés ou armés - aux terrasses du Midi entre autres ; disons toutefois que la technique armoricaine est d'aussi grande qualité. Tout a donc commencé - dans ces deux cas - ou par le fossé, ou par le talus ; la haie est venue par surcroît et postérieurement. Ce "bocage" (et l'on voit bien maintenant ce que le mot a de fallacieux et d'imparfait) est donc un organe du paysage agraire, il en est la structure. Son dessin, la disposition de ses pièces sont gouvernés par des nécessités pédoniques, en fonction, pour partie, de la topographie. Comme il a eu, de plus, une génése progressive - nous le montrerons plus loin - la complexité du plan est grande. Loin d'être l'expression confuse de mentalités agricoles brouillonnes ou farouchement méfiantes, il est la projection, sur le sol, d'une volonté de mise en valeur réfléchie, ingénieuse et qualifiée.

Que l'on ne voie pas dans cette prise de position une attitude chauvine ou "campaniliste" ; nous n'avons pas, personnellement, à défendre une Province, ou à réhabiliter un paysage agraire. Au demeurant, le bocage (au sens large) est partiellement condamné par le progrès technique. Là où il ne représente rien de structurel, il peut - à notre avis - être supprimé sans inconvénient. En revanche, supprimer le "bocage organique" est beaucoup plus délicat, et faut-il encore savoir par quoi le remplacer, et inventer des structures qui tiennent compte de la spécificité des cas. Pour en finir avec les deux exemples que nous avons placés dans la rubrique des "bocages organiques", nous devons examiner les talus. Dans le cas, analysé ici, du bocage cornouaillais, les talus sont hauts et construits. Ils ne résultent pas de l'entassement des déblais du fossé, puisque le fossé est absent ou infime, mais de l'épierrage. Si nous observons, sous le sol, le niveau d'apparition et l'état de la roche-mère, nous constatons que cette dernière, à l'état sain ou altéré modérément, est à faible profondeur. Elle a donné des sols bien équilibrés mais vulnérables à l'érosion ; ainsi s'explique, complètement, le rôle des talus bâtis.

Au contraire, dans le cas du bocage ligéro-atlantique, les sols sont issus de roches-mères très profondément altérées, l'altération ayant abouti à accumuler sur place, ou par suite d'un faible transport, une très

épaisse tranche à phase silteuse dominante (sols séchards). Alors que dans le cas précédent la roche sert de magasin hydrique, dans le cas présent la rétention de l'eau est très mal assurée, comme nous l'avons indiqué. Et c'est ici que l'on creuse des fossés et que les talus sont en terre. Mais ces fossés ne sont pas de simples rigoles : ils sont une réalisation assez savante, fondée sur une disposition en couches de granulométrie différente. Il m'a été donné, il y a quelques années, d'observer dans le Finistère, où l'on sait encore faire des fossés - un agriculteur en train de "reprendre" un fossé. Sans avoir fait de pédologie, il connaissait fort bien son "tableau textural", et répartissait avec méthode les différentes phases granulométriques, de manière, m'expliqua-t-il, que l'eau ne diffusât ni trop, ni trop peu (42). Aussi bien le curage des fossés est-il indispensable. Beaucoup d'agriculteurs nous ont montré sur le terrain, les effets néfastes du non-entretien régulier des fossés (42 bis), ce qui n'a pas été sans soulever d'âpres discussions au moment de la redistribution des terres, lors des remembrements. Voilà encore un signe.

Mais la haie, dira-t-on ? La haie, elle est venue par la suite et son rôle de pourvoyeuse de bois n'est pas à dédaigner dans un pays où la forêt a régressé dans d'énormes proportions. Notons, au passage, que les secteurs les plus déboisés, ou ceux dans lesquels la propriété forestière privée a été sévèrement gardée, sont précisément les secteurs à bocage haut. Les arbres, en effet, n'y sont pas traités en "têtards" mais en "montants" ; c'est une sorte de tour de force, puisqu'il consiste à modeler l'arbre en sujet de futaie, hors de la futaie, de sorte que l'on peut en tirer à la fois la bûche et le fagot. Des règles strictes sont, au reste, établies en ce qui concerne les coupes et émondages des arbres de haie. Les procès ne sont pas rares entre propriétaires et locataires quand la règle est enfreinte ; on a même assisté à des manifestations "tractorisées", pour des litiges de cet ordre.

La haie n'est donc pas un épiphénomène, et le rôle qu'elle joue sur la régulation microclimatique, en particulier dans la correction de l'écoulement et des turbulences éoliens, est loin d'être négligeable. Dans le cas présent des bocages organiques, tels que nous les avons présen-

(42) Il déplorait d'ailleurs que les "jeunes", et certains de ses contemporains méprisassent, négligeassent ou désapprissent ces techniques, bénéfiques selon lui. Précisons que le sol de la parcelle où il travaillait, était très profond, silteux, et sur roche-mère profondément altérée ; le talus était en terre.

(42 bis) Ces effets sont : lessivage excessif hivernal, xéromorphie estivale, en haut de versant ; empâtement et hydromorphie, en bas de versant.

tés, il semble bien que la haie n'a pas été conçue en même temps que le fossé ou le talus.

Ces bocages ne sont pas des bocages d'élevage, mais des bocages de culture (ce qui ne veut pas dire que la haie ne joue aucun rôle dans la culture bien évidemment). Et pour en terminer définitivement, ici, avec ces paysages nous citerons des auteurs dont les conclusions corroborent les nôtres. D'une part, J.M. PESEZ et E. LE ROY-LADURIE font observer que les enclosures du XVII^e siècle, dans l'Ouest, sont des enclosures intensives (dites à blé), et non des enclosures extensives (dites à laine) (43). D'autre part, P. BONNAUD montre qu'en gallois, "cae" ou "cau" signifie à la fois haie et champ, ce qui lie, sans conteste, le défrichement et l'embocagement à fin culturale (44). Notons la différence entre gallois et breton : "cae" et sa réplique "Kae" ; le second n'a pas - à notre connaissance - ce sens double de la haie et du champ. En revanche, la langue vernaculaire en usage dans les pays du bocage organique (cas cornouaillais), est fort éloquente : le même mot, "Kleuzan", signifie CLORE et CREUSER (le bocage à fossé est loin d'être inconnu en Cornouaille).

Devant un tel faisceau de faits, l'hésitation ne paraît plus permise. Le bocage organique est une solution de haute qualité à des problèmes contraignants posés par la nature. Mais une question reste pendante : que devient dans tout cela, l'interprétation du bocage comme fait d'appropriation ? La réponse est difficile, mais peut-être trouvée ; pour nous, en effet, le déterminisme physique (nuancé) n'exclut nullement la projection d'une mentalité sur le sol. Et c'est aux découvertes récentes des anthropo-biologues que nous demanderons l'explication possible. Ces derniers ont avancé que l'outil n'a été créé que parce que l'idée de l'outil lui était pré-existante. Domaine singulièrement délicat d'une discipline qui n'est pas la géographie, non plus que la biogéographie. A la lumière de cette théorie, on peut fort bien admettre que technique agronomique et concept d'appropriation ont été projetés simultanément, sans que, nécessairement, les "inventeurs" du système bocager en aient eu claire conscience. C'est une hypothèse, rien de plus. Elle ne saurait, en aucun cas, préjuger l'antériorité du bocage sur d'autres paysages, ni sous-entendre un quelconque jugement de valeur. Le problème de la datation doit, pour le moment, rester en suspens. Peut être la confrontation au type de paysage

(43) Villages désertés et histoire économique XI^e, XVIII^e siècle. Ecole Nationale Supérieure des Hautes-Etudes. VI^e section. Centre de Recherches Historiques. Les Hommes et la Terre XI- SEVPEN - Paris 1965 - p. 207.

(44) Or. Biblio. N° 7, p. 10.

de gageries, permettra-t-elle de proposer une hypothèse.

2 - Semi-bocage ou bocage "à files" : une notion à préciser.

Sous ce titre, nous avons choisi de ranger les paysages à gageries ; non pas parce que les gageries "ouvrent" le bocage et ne lui permettent pas de couvrir entièrement l'espace, mais bien parce qu'il y a beaucoup moins de différences entre bocage individuel organique et gageries, qu'on ne l'a jusqu'ici affirmé. Le terme "semi-bocage" n'est pas satisfaisant, car il n'est que descriptif et, de ce fait, ne s'attache qu'aux signes extérieurs du paysage. Personnellement, nous pensons qu'il y a filiation, même si elle n'est que ténue, entre, non pas le paysage, mais le système paysagique des gageries et celui du bocage organique individuel.

Il peut paraître banal de constater que le premier souci de l'agriculteur est de mettre une terre en valeur. Ce n'est banal qu'en apparence, car en réalité cela oriente fondamentalement la recherche. Or, les premiers chercheurs systématiques en paysages agraires ont été des historiens (école de M. BLOCH notamment). Ceux-ci ont posé le problème en termes historiques, optique intéressante et assurément juste, mais partielle et comme attachée aux superstructures. Ils n'ont vu, de l'homme, que la part façonnée par les contraintes historiques (sociales, économiques, politiques...). Certes, cela est loin d'être négligeable ; mais encore ne faut-il pas oublier d'y adjoindre l'autre part, et fondamentale celle-là, car elle concerne les faits biologiques de l'espèce-homme. Cette part est celle qui commande les gestes de l'homme-queux que soient le lieu et l'époque- face à cette décision grave qui consiste à organiser l'espace en vue d'ensemencer un champ ou de paître un troupeau ; et j'ajouterai même : de bâtir sa demeure. Ce sont là les gestes primordiaux de subsistance et d'existence ; en bref ; de la vie.

Le paysage agraire est une synthèse qui dépasse ses composantes. Vouloir le réduire à un seul ensemble de composantes superficielles, c'est, du même coup, abaisser le seuil de perception du phénomène et détruire la synthèse. De ce point de vue, la seule recherche fructueuse serait interdisciplinaire, et mêlerait géographes, historiens, agronomes et psycho-sociologues. C'est pourquoi nous répétons que notre étude ne vise qu'à donner le point de vue du géographe. Encore notre tâche personnelle se borne-t-elle au domaine de la géographie naturelle ; la géographie agraire, en effet, c'est, à la fois, l'Ecologie et l'Economie.

Or l'analyse de nos paysages, du point de vue écologique (ou biogéographique), a révélé que, sous des formes très différentes, bocage

organique individuel et paysage de gageries (bocage à fies) répondent à un souci de mise en valeur extrêmement voisin à l'origine. Savoir lequel des deux systèmes a, le premier, fait son apparition n'est pas négligeable ; mais cela n'est pas fondamental et c'est fort aléatoire (nous le verrons en analysant brièvement les hypothèses historiques). Ce qui, en revanche, apparaît clairement, c'est la CONVERGENCE DANS L'AMENAGEMENT DU SOL. On a pris l'habitude de comparer les bocages entre eux et de leur opposer les gageries, simplement parce que le plan parcellaire est très différent ; ajoutons - bien sûr - parce que l'habitat est aussi très différent (mais parcellaire et habitat sont évidemment interdépendants). Seulement les différences observables aujourd'hui sont issues d'une histoire récente : la pulvérisation du parcellaire dans les gageries n'est pas originelle, et il faut éviter de se fonder sur elle pour raisonner.

Personnellement, nous avons choisi de procéder autrement, en délaissant - au début du recensement des faits signalétiques de nos paysages - la structure foncière. En partant des éléments constitutifs, matériellement inscrits dans ces paysages, en d'autres termes visibles, nous avons été conduit à commencer par les clôtures. Ce choix n'a été inféodé à aucun axiome ; il ne procède pas du hasard (au sens vulgaire) ; il résulte logiquement d'observations antérieures que nous avons faites en biogéographie forestière. Certes la forêt n'est pas le champ cultivé ou la prairie de dépaissance, mais un arbre et un sol sont toujours un arbre et un sol (des travaux que nous publierons ultérieurement le montreront plus complètement). Dès lors, en comparant les clôtures entre elles, nous avons pu définir plusieurs ensembles.

Soient A l'ensemble-clôture du bocage organique,
B l'ensemble-clôture du bocage mimétique (géométrique)
C l'ensemble-clôture des gageries ;

Soient a la haie
b le talus
c le fossé ;

Nous pouvons écrire :

a	∈	A,	a	∈	B,	a	∈	C
b	∈	A,	b	∉	B,	b	∈	C
c	∈	A,	c	∉	B,	c	∈	C

Cette formulation préliminaire a été répétée pour A, car, nous l'avons vu, le bocage organique ne revêt pas une seule forme dans nos régions. Nous ne reprendrons pas ici l'exposé complet des traitements de ce genre (45). Mais les conclusions qui se dégagent sont intéressantes.

(45) De proche en proche, on arrive à écrire $N \subset P$, $M \cap Q$, $R \cup S$, $\left. \begin{array}{l} D \\ E \end{array} \right\}$ etc...

Appliqué à l'ensemble parcelle (surface, longueur, largeur...), le système montre que le bocage organique et le bocage mimétique se rapprochent, alors que s'éloignent bocage organique et gageries. Une contre-épreuve est nécessaire : celle portant sur les formes des parcelles. Du coup : bocage organique et bocage mimétique s'éloignent. Le va-et-vient de ces contradictions finit par nous ramener au dessin des clôtures qui rapprochent bocage organique et gageries. Cela n'a rien d'étonnant puisque nous nous fondons - à juste titre - sur ce qui différencie fondamentalement nos paysages : la clôture.

Mais l'outil d'élection du géographe n'est pas que la mathématique, fût-elle "moderne" (surtout au niveau où nous l'avons employée) ; cet outil, c'est surtout la carte. Le parcellaire, dans ses formes actuelles, étant un élément conjoncturel, nous choisirons d'examiner les informations structurelles livrées par la cartographie. Reportons-nous à la série des figures suivantes : "Environnement Nord de la Forêt du Gâvre - Paysages de la commune de Treillières en 1839 - Bloc-diagramme schématique du paysage de gageries - Coupe et profils à partir du bloc-diagramme des gageries - Plan parcellaire des gageries juxta-forestières de la commune du Gâvre en 1835 - Un bocage organique en Cornouaille maritime". (figures n° VII - VIII - I - IX - XI-~~XII~~-IV).

A partir de ces documents, la première question à régler est celle de la localisation. Un rapide examen des deux premières figures de référence montre que le site des villages à gageries n'est pas distribué au hasard, mais qu'il est, directement et étroitement, fonction de la topographie. Nous avons déjà noté cette dépendance dans les exploitations uniques à bocage organique. Cette localisation résulte de trois éléments principaux qu'il faut expliciter.

En premier lieu, la prise de possession de l'espace par l'homme, dans le monde sauvage, se fait par les vallées. Le biogéographe sait bien que le seul moyen de parcourir une région forestière, inconnue et dépourvue de routes, consiste à suivre les cours d'eau, lesquels sont des points de repère naturels et commodes. Il n'est pas extravagant de penser que lors de leur sédentarisation, les hommes, qui étaient en train de découvrir le pays, circulaient le long des rivières. La rivière et sa vallée sont en effet un lien privilégié : lien entre les hommes, lien entre les lieux. C'est pourquoi nous avons essayé d'isoler "l'isohypse sensible" dans tous les cas étudiés (46).

(46) Cette méthode appliquée à Treillières par C. COLLOBERT, J. LABONDE et F. QLLIER, a confirmé les résultats obtenus par ailleurs.



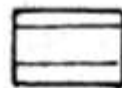
Fig. VII Schéma de l'environnement agricole dans le Nord de la Forêt du GAVRE.



Isohypse sensible pour l'habitat.



Réseau hydrographique.



Plateau à modèle peu différencié.



Modèle différencié de croupes et vallons.



Finage de gageries (à pommiers).



"Village" (hameau).



Ferme isolée.



Forêt.

N.B. Dans la localisation des "villages", non seulement joue l'altitude, mais plus encore intervient l'exposition; les hameaux du Nord (rive Sud du Don) "collent" à l'isohypse 40m, ceux du Sud beaucoup moins.

C'est cet aspect qui constitue le deuxième élément fondamental de fixation des agriculteurs : à partir de la vallée, il était possible de combiner les potentialités de plusieurs terroirs. Si l'on se reporte au bloc-diagramme de la figure 1, et à la coupe et aux profils qui en ont été tirés, on voit bien que trois biotopes différents étaient exploitables selon une plus ou moins grande intensité. Ce sont : les bas-fonds à sols lourds favorables à l'herbe (après défrichement), les interfluves plats à sols frustes (47) où la dépaissance était possible (après défrichement), les flancs de versants à sols équilibrés naturellement, susceptibles de recevoir des plantes cultivées (après défrichement).

Ici, il faut faire une remarque ; on a souvent affirmé que les sols les plus favorables à la culture sont des sols sur limons. Or, dans nos régions, les sols sur limons ont été délaissés, au début de la mise en valeur. Tout montre que ce sont précisément ceux qui ont été intégrés les derniers à l'agriculture. Et pourtant, ces "limons des plateaux" sont définis comme étant d'origine éolienne, voire loessoïdes. Ils seraient venus, selon certaines hypothèses, du fond du Golfe de Gascogne exondé durant les périodes froides du Quaternaire. Cela me paraît inexact, au moins pour un certain nombre d'entre eux, dont l'origine est pédologique. Ils n'appartiennent pas à la classe des roches-mères (C), mais sont la "zone de départ" (Co) de certaines roches-mères (schistes). Il n'y a donc pas de contradiction entre localisation de l'agriculture et sols.

Il est hors de doute que les agriculteurs primitifs ont bien vu les différences pédoniques. Il me semble qu'ils ont été guidés, dans leur appréciation, par l'état de santé des peuplements forestiers sauvages (48). Dès lors, leur objectif essentiel a dû être l'isolement de ces milieux naturels privilégiés. Ainsi s'expliquerait le système du talus, aussi bien dans la ceinture périphérique des gageries, que dans la clôture parcellaire du bocage organique individuel. Certes, on nous objectera que si le talus et le fossé-talus ont une si grande importance dans l'agronomie, les sols que nous observons se sont éloignés de leurs familles naturelles, au fil des âges. C'est exact, et nous avons pensé à contrôler notre proposition : voilà pourquoi nous privilégions l'analyse physique (structurale, texturale, etc...). De plus, la comparaison constante, entre sols cultivés et sols sauvages de même ordre parental, assure un contrôle permanent des informations recueillies.

(47) C'est pour simplifier que nous avons recouru à ce qualificatif ; le drainage excessif qui les caractérise en général, n'est pas exclusif ; par endroits le drainage est déficient.

(48) C'est au demeurant, la démarche que nous avons suivie, et que nous continuons de suivre (Thèse).

A NOTER :

- 1- L'extension des landes encore très importante.
- 2- La marqueterie très fine de l'utilisation du sol en fonction des biotopes naturels (sols, roches-mères, eau, modelé).
- 3- Le contraste dans la localisation des hameaux, révélateur de l'adaptation aux contraintes naturelles ; les hameaux des versants exposés au Sud "décollent" de l'isohypse 50 m.

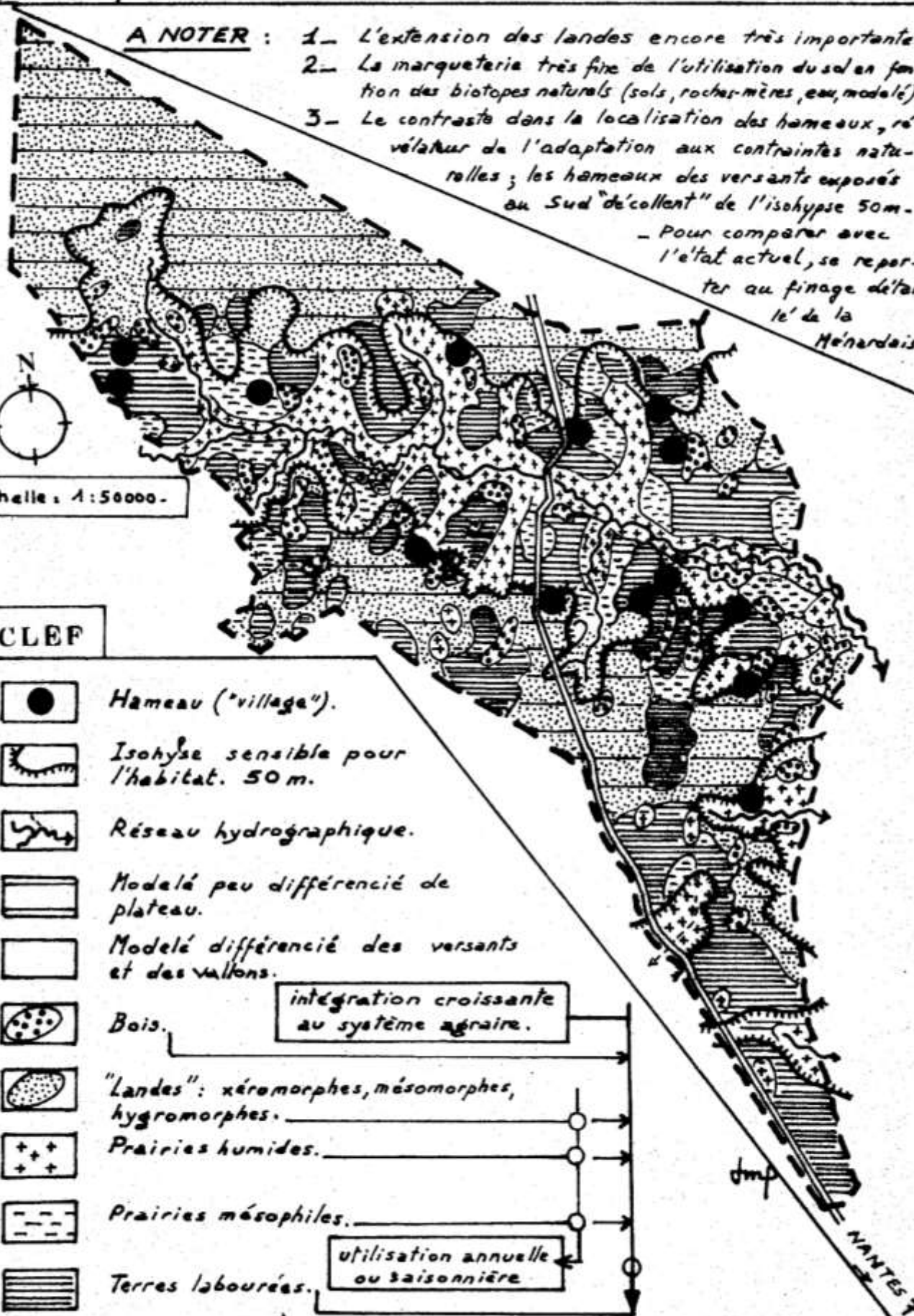
- Pour comparer avec l'état actuel, se reporter au finage détaillé de la Mehardais.



Echelle : 1:50000.

CLEF

-  Hameau ("village").
-  Isohyse sensible pour l'habitat. 50 m.
-  Réseau hydrographique.
-  Modelé peu différencié de plateau.
-  Modelé différencié des versants et des vallons.
-  Bois. intégration croissante au système agraire.
-  "Landes": xéromorphes, mésomorphes, hygromorphes.
-  Prairies humides.
-  Prairies mésophiles.
-  Terres labourées. utilisation annuelle ou saisonnière



NANTES 7 km

De haie, dans tout cela, point ; elle paraît bien être, dans le bocage organique et dans le bocage à "fles" (gagneries) (49), un phénomène postérieur, spontané, et secondaire en définitive (50). Que ses effets bénéfiques divers (mentionnés précédemment) aient été alors enregistrés, et que les agriculteurs aient décidé d'étendre le système, est tout à fait probable. Le "clos", dont nous avons signalé l'originalité, peut dès lors se comprendre de deux manières : ou bien il correspond à l'extension de l'emprise agricole sur le milieu inculte (et sa limite vers l'extérieur a été fixée par un fossé-talus-haie sans que l'on touche à la limite antérieure), ou bien, il correspond à l'édification, à l'intérieur des gagneries, d'un nouveau fossé-talus-haie destiné à améliorer la régulation hydro-pédologique.

Enfin, la localisation des finages à gagneries procède d'un troisième facteur, que le site de l'habitat révèle ; nous voulons parler du facteur micro-climatique. Il est, en effet, un contraste très frappant, dans la topographie de détail de nos régions : c'est celui qui oppose des bas-fonds humides (les "Noues") à brouillards extrêmement fréquents, persistant tard dans la matinée, et ce durant toute l'année (nos observations portent sur 10 ans), et des "bosses" (et le mot est employé à dessein) qui émergent des brouillards peu après le lever du soleil. Les villages et leur finage sont disposés topographiquement en fonction de ce phénomène ; les villages sont localisés juste au-dessus de la limite constante moyenne des brouillards, de telle sorte, qu'à la fois, soient satisfaites les conditions sanitaires élémentaires de l'habitat (et l'orientation des façades au Sud corrobore ce fait en assurant un ensoleillement *optimum*, et que soit préservé le maximum d'espace cultivable en bon site biotopique. Remarquons toutefois que dans certains gros villages, la partie aval de l'habitat est moins privilégiée ; nous essaierons de montrer la cause de cette anomalie.

On voit qu'on est très loin de cette "champagne avortée" qui eût été comme un brouillon jamais tiré au net. A propos de ce paysage à "fles", nous avons écrit (1962) qu'il paraissait rappeler le système "Esch-Kampen". Aujourd'hui, nous rejetons ce rapprochement : si du

- (49) Les textes d'archives mentionnent ces "fles" (unités de recensement des propriétés) ; et comme le mot, du point de vue dynamique, a, comme nous le verrons par la suite, une grande force, nous le retenons.
- (50) Après un remembrement, un cultivateur a éprouvé la nécessité de creuser un fossé pour rétablir l'équilibre hydro-pédologique de plusieurs parcelles. Les déblais ont formé un talus qui a été colonisé par la végétation sauvage, de sorte qu'une haie est en voie de reconstitution spontanée.

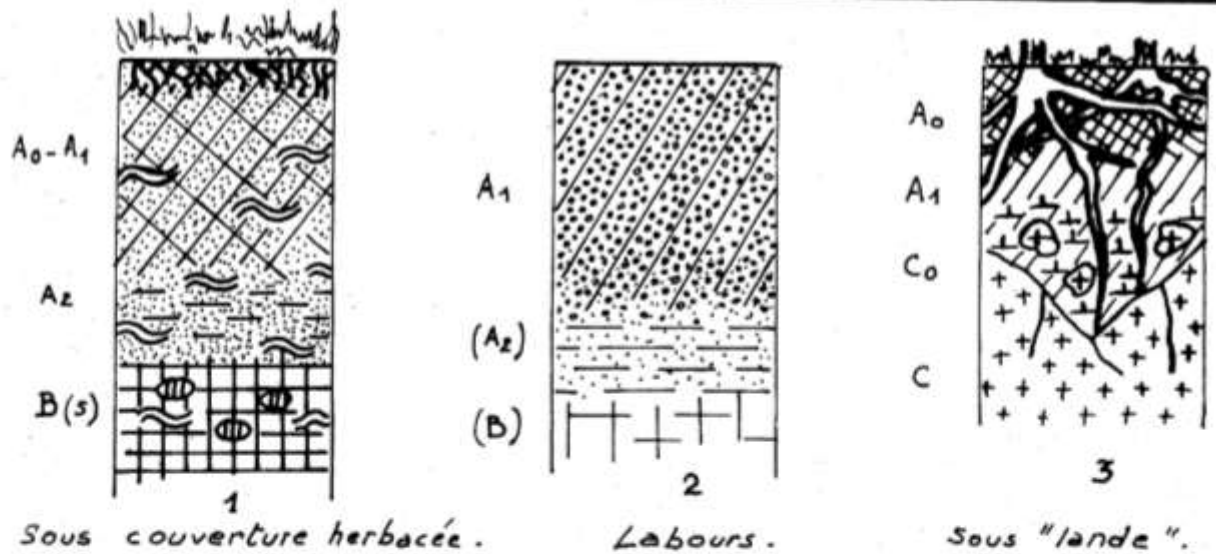
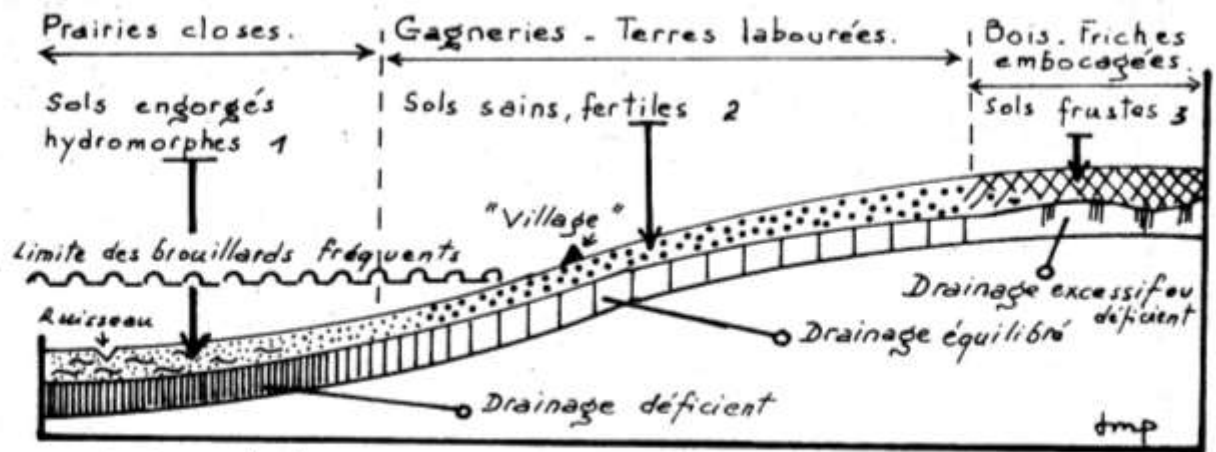
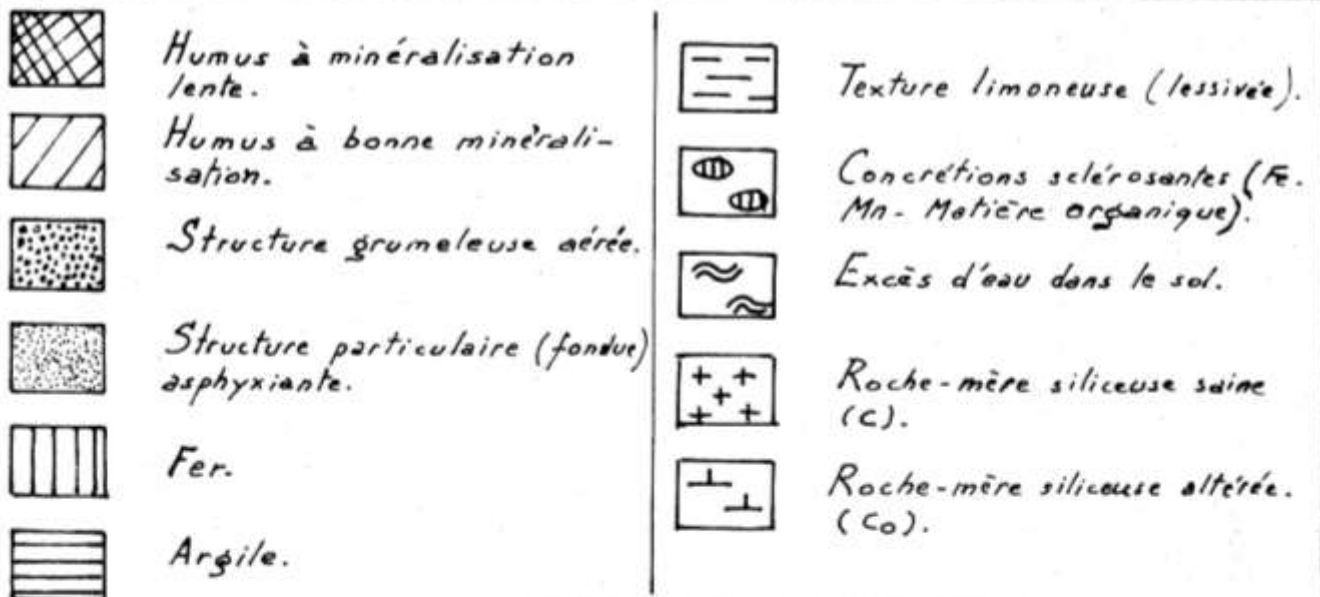


Fig. IX Profils hydro-pédologiques d'ap. le bloc-diagramme I.



N.B. Bs : nomenclature personnelle = horizon B sclérosé.
 (s) = partiellement sclérosé.

point de vue descriptif il reste vrai, il risque de créer une illusion génétique dangereuse. On pourrait tout aussi bien dire "Ager-Saltus" en effet, ou "Infield-Outfield". Nous avons écrit plus haut que l'universel ne passe pas par l'unitaire, et il faut nous y tenir. S'il est universel que l'homme combine (a combiné surtout) les possibilités de cultivé et de l'inculte, les formes de cette combinaison sont spécifiques selon les milieux naturels et les époques historiques, et toute référence à d'autres formes est dangereuse, parce que l'on peut passer, même inconsciemment, de la constatation descriptive à la conclusion génétique.

De ce point de vue, la présence des vergers (de pommiers) est très symptomatique. Ils sont propres à nos régions et me paraissent liés à l'économie vivrière. On a fait remarquer que leur abondance pouvait s'expliquer par des raisons fiscales (redevances en nature). Cela est peut-être vrai ailleurs : pas dans les gageries gâvraises, puisque les habitants étaient dispensés de tout impôt (régime de franchise des "villes libres"). Je crois que le verger s'intègre, par sa production, à la chaîne alimentaire : fruits, boisson ordinaire (cidre), alcool.

Nous pouvons, dès lors, faire un premier bilan comparatif entre bocage "à fies" et bocage individuel organique. En se reportant aux figures, on ne peut manquer de constater les convergences suivantes : identité de localisation de l'habitat (site de versant), ceintures de mise en valeur grossièrement concentriques et qualitativement décroissantes vers l'extérieur du finage (les vergers étant situés dans l'environnement immédiat de l'habitat). Certes, le parcellaire est dissemblable ; il ne peut en aller autrement puisqu'il y a d'un côté exploitation pluricellulaire, et de l'autre unicellulaire.

Les impératifs naturels nous paraissent donc primordiaux dans l'élaboration de nos paysages, et en cela, honnêtement et nettement, nous nous reconnaissons déterministe. Il ne nous paraît pas possible de faire abstraction des contraintes physiques dans la genèse de nos paysages, surtout à l'époque de leur apparition, et des premiers temps de leur évolution, époque précisément marquée par un appareillage technique (au sens le plus large) de médiocre qualité. Toutefois, notre déterminisme n'est pas un fatalisme abrupt et sans nuance. Si l'homme doit, en effet, s'adapter à la nature, il sait tout autant adapter les propositions naturelles à ses dispositions personnelles.

Tout aussi bien que le bocage organique, le bocage à fies paraît avoir été une réussite agraire de qualité, qui a su tirer parti, au maximum, des données naturelles d'un environnement médiocre. Sous la

pression du mouvement de l'histoire, pression à la fois démographique et socio-politique, le système agraire des gageries (îles) s'est diversifié, affiné, jusqu'à atteindre un seuil de saturation. Parvenu à ce point de son évolution, comme nous le montrerons dans la restitution synthétique finale, il s'est sclérosé. Entre l'environnement agraire bocager-mimétique ou organique - et lui, une rupture écologique aussi bien qu'économique s'est produite. Cette rupture - ou discontinuité (on dirait en biogéographie "écotone") - n'a pas été suffisamment perçue jusqu'ici.

Pour bien comprendre tout le système agraire que nous avons sous les yeux, il faudrait pouvoir embrasser dans leur ensemble tous les faits de part et d'autre de cette ligne de discontinuité : ceux d'aval et ceux d'amont. Les recherches géographiques, de plus en plus, ajoutent, à l'aspect spéculatif, des considérations opérationnelles (recherche appliquée). Si nous ne pouvons, si nous ne devons même pas, nous substituer aux organismes "décisionnels", du moins devons-nous attirer leur attention sur des points qui pourraient leur échapper. Remodeler un paysage agraire ne peut pas se faire en usant seulement de la chaîne d'arpenteur. Il faut savoir, le plus exactement possible, quels équilibres fragiles l'on va rompre. Améliorer la productivité est nécessaire mais insuffisant : il ne faut pas ravalier l'homme au rang d'outil de production.

Malheureusement nos connaissances sur les faits d'amont, c'est-à-dire les faits historiques, sont lacuneuses et pauvres dans nos régions. On a énormément médité de la recherche universitaire, quand on n'en doute pas ouvertement. Force nous est de constater que son absence dans le passé, se fait cruellement sentir aujourd'hui (51). Les "historiens" amateurs de nos régions, n'étant rompus à aucune méthode scientifique sérieuse, ont accumulé un fatras de faits inutilisables. Les historiens de notre très jeune Faculté ont donc un travail énorme devant eux. La réponse aux questions que nous allons maintenant poser leur appartient ; puisse notre impatience ne pas trop attendre.

Les faits clairs et peu douteux remontent au XVI-XVII^e siècle. Au-delà tout devient obscur ou flou. Certes, on pourrait nous reprocher de nous aventurer sur un terrain où nous n'avons que faire. Nous répondrons que nous nous sommes interdit - dès le début de ce texte - de rejeter quelque hypothèse ou théorie que ce soit. Si nos paysages ne sont pas largement conditionnés par le milieu physique, c'est qu'ils sont liés à des faits de civilisation. Il faut donc essayer de voir ce que peuvent être

(51) La vieille ville universitaire de Rennes, au contraire, a un centre de Recherches historiques actif et fécond.

ces faits.

Que l'on nous suive ou non dans notre proposition de lier bocage organique individuel et bocage à fies, on est obligé de laisser de côté le bocage mimétique (géométrique) dont on est sûr que, dans nos régions ligéro-atlantiques, il apparaît au XVIII^e - XIX^e siècle. Pour tout ce qui est antérieur à cette époque, la grande difficulté consiste à trouver l'angle d'attaque convenable dans le foisonnement des hypothèses connues et de celles, nouvelles, qui se présentent, dès que l'on agite contradictoirement la question.

Pour essayer d'y voir clair, on peut regrouper les problèmes en trois rubriques : la probabilité d'apparition des paysages et leurs influences réciproques, les hypothèses génétiques, concernant les gageries, vues : comme phénomènes externes, et comme phénomènes internes.

En ce qui concerne la probabilité chronologique, le problème de fond est le suivant : les gageries ont-elles précédé le bocage individuel, ou est-ce le contraire qui s'est produit ? Dans la position que nous avons choisie, la question est, en fait, plus complexe et peut s'énoncer comme suit : les agriculteurs du bocage ont-ils imité les agriculteurs des gageries, ou sont-ce les seconds qui ont plagié les premiers ? Tout dépend, bien entendu, de la date d'apparition des phénomènes respectifs. Dans l'incapacité où nous nous trouvons d'arrêter une époque plausible, nous nous contenterons de faire observer que la vie isolée, en tant que fait originel, paraît difficile à admettre dans une nature encore très sauvage. Les textes médiévaux - et cela tard dans la période considérée - mentionnent, en Anjou par exemple, la présence d'ours ; - ajoutons-y les meutes de loups sans plus, et l'on aperçoit déjà les périls de la vie solitaire d'une famille - *a fortiori* dans une époque bien antérieure au Moyen Age - même compte-tenu du caractère fruste de nos ancêtres. Nous penchons, personnellement, plutôt pour une prise de possession du sol à caractère clanique. Pure conjecture, sur laquelle nous clorons ce débat qui ne mène nulle part, pour le moment.

Dans les hypothèses génétiques, nous distinguerons d'abord, les hypothèses autochtones ; précisons que nous traiterons surtout des gageries. Trois possibilités s'offrent alors : une très haute, une haute, et une basse du point de vue chronologique.

La possibilité très haute nous place aux confins de la période protohistorique - Ce que l'on en connaît est si ténu que l'on peut craindre de se perdre dans le dédale imaginaire - Nous n'y insisterons pas.

La possibilité haute nous place dans la période gauloise de l'indépendance. Des travaux parus à ce jour, il ressort que la civilisation agraire gauloise était parvenue à un degré de perfection assez remarquable. On affirme que le régime agraire était très voisin de celui de la "villa" romaine ; soit ! Dès lors, on peut admettre que le bocage existait déjà en tant que "réponse" agronomique aux problèmes posés par un milieu ingrat. Mais les gageries ? Rappelons-nous la thèse de F. FALC'HUN qui fait du dialecte vannetais une sorte de phénomène endémique, ou relique du gaulois. Pensons à la carte générale des paysages agraires français ; le rapprochement s'opère. Contraintes par l'envahisseur romain, on peut supposer que des populations, de ce qui correspond en gros à une partie du "Bro Waroc'h", se soient réfugiées dans des régions d'accès difficile, à l'orée des bois, en se regroupant : les gageries seraient nées. Mais le bocage ? Un fait, encore très mal aperçu à ce jour, pourrait éventuellement militer dans le sens de cette hypothèse. Le paysage des "fies" de gageries se dégrade vers l'Est du Massif Armoricaïn, alors qu'il demeure assez pur dans l'Ouest, au

Nord de l'estuaire ligérien. Il atteint un degré de finesse très grand dans les fles du marais briéron. Faut-il imaginer que le site défensif a été choisi dans les deux cas par les Gaulois rebelles : forêt d'un côté, marécage de l'autre ? Le mot "fle" prend alors une force exceptionnelle. Mais nous ne voulons pas céder à ce pouvoir fallacieux des mots ; nous laissons l'hypothèse en suspens, en nous bornant à suggérer le parallèle entre l'endémisme linguistique et l'endémisme paysagique, et nous attendrons beaucoup de F. FALC'HUN.

En abordant la possibilité basse (Moyen Age), les faits deviennent moins mouvants et moins obscurs. Nous voyons bien que les gageries, dans leur parcellaire, contiennent une volonté collective, ne serait-ce que par l'aspect discipliné du paysage. Cette substructure collective est parvenue jusqu'à nos jours, ce qui suppose une force conservatoire tout à fait remarquable. Au Gâvre, par exemple, l'institution du berger communal s'est maintenue jusqu'en 1939 ; le cadastre a enregistré à Dastres (gageries immédiatement situées au Nord de la Forêt du Gâvre) l'existence d'une frairie... etc... Or nous savons que la ville Libre du Gâvre a été fondée en 1220 par une charte de Pierre de Dreux, Duc de Bretagne. Le phénomène-gagerie est-il alors un fait de mise en valeur collective, civil, volontairement organisé par les grands propriétaires soucieux de protéger leurs biens forestiers ici le Duc, ailleurs tel Seigneur, ailleurs encore un ordre religieux (les gageries de la Magdelaine au Gâvre sont liées à une Abbaye) ?

Ou bien le paysage du bocage à fles est-il un fait collectif, mais militaire cette fois, et, bien entendu, organisé ? Nous avons déjà signalé le rôle frontalier que nous supposons à nos forêts. Cette fois, il ne s'agit plus d'une supposition. La ligne des forteresses, de la Loire jusqu'en Ille-et-Vilaine, passait - pendant la guerre de Cent Ans - dans nos pays à gageries. Le Château du Gâvre, entre autres places fortes, fut âprement disputé par le Connétable Olivier de Clisson et le chef-routier anglais Chandos. Des historiens des défrichements, interrogés par nous, ont cru discerner dans ces fondations un objectif militaire. La mise en valeur collective, l'aspect ordonné du paysage s'expliqueraient de la sorte. Certes, mais nos gens du Gâvre étaient dispensés de toute contrainte civile : eussent-ils accepté les contraintes militaires. Mais encore comment expliquer les gageries non frontalières ?

Et puis n'oublions pas le régime médiéval des terres. Dans la partie orientale, la plus proche du royaume de France, le pays du bocage à fles mentionne des "domaines" plus volontiers que des "gageries". Faut-il y voir la distinction de la *terra indominicata* ?

Enfin, nous pouvons supposer aussi que les gageries furent érigées à la faveur des désordres sociaux, politiques, économiques liés à des guerres, des conquêtes, des invasions. Elles seraient alors un fait de mise en valeur, toujours collectif mais spontané. Mais à quelle époque ? Et le bocage individuel ? Rien n'interdit de rejeter l'hypothèse selon laquelle ces gens, ayant choisi la vie collective ou l'ayant subie, ont aménagé leur parcellaire à la manière d'une énorme parcelle bocagère enclose d'un fossé-talus-haie, la division du finage venant après coup. Rien ne permet de l'accepter non plus. On peut fort bien penser que les gageries sont originelles, et que les familles isolées, essayant à partir de ces sortes de cellules-mères (il y a bien des "gageries-filles"), ont aménagé leurs terres en parcelles closes, proportionnelles au nombre de bras utilisables ; dans ce cas c'est le bocage individuel qui est une imitation.

On pourra nous objecter que tout notre raisonnement est vicieux parce que fondé sur une proposition initiale erronée : la filiation bocage-gageries - Certes, mais il reste les constatations faites plus haut quant aux ensembles-clôtures. Au demeurant, l'imitation peut venir de plus loin, à la fois dans le temps et l'espace. N'y a-t-il pas en effet les "méjous" de Bretagne ? Seule une comparaison poussée des deux systèmes suggérerait peut-être de nouvelles hypothèses. Nous n'irons pas plus avant, car nous

n'avons pas étudié les "méjous". Nous pouvons, toutefois, modifier l'angle d'attaque et considérer maintenant les hypothèses-allochtones.

Jusqu'ici, nous avons tenu les gageries pour un fait aborigène ; mais nous pouvons imaginer aussi bien qu'il s'agit d'un phénomène importé. Trois possibilités, plus ou moins solides s'offrent ; résumons-les rapidement.

Une phrase de Saint-Grégoire, relative au pays de Guérande et à ses environs, "in littore saxonico", a accredité pour certains, l'hypothèse d'un peuplement saxon du pays. Faut-il souscrire à cette conjecture et lier le bocage à fies à ce peuplement ? Sous ce point de vue, il faudrait également admettre une expansion vers le Nord-Est à partir du noyau initial. Et si la phrase en question ne signifiait que : "sur le littoral rocheux" (falaise "morte" de Guérande, "Côte sauvage" etc...) ?

On pourrait aussi voir dans nos paysages la trace de l'expansion bretonne vers le Sud du Massif Armoricaïn, comme pourraient le suggérer certains éléments toponymiques.

Enfin, il est un fait qui doit être mentionné en vue de compléter ce tableau d'hypothèses. James YELLING, dans un article intitulé "The great age of yeoman farmers" (52), donne une reproduction d'une carte de Feckenham éditée en 1744 à partir de l'original de 1591. Cette carte, à peu de chose près, est identique à celle que l'on pourrait dresser de nos paysages, dans la première moitié du XX^e siècle - et même aujourd'hui encore, en certains secteurs de nos régions ligéro-atlantiques. Nous nous garderons bien d'en tirer une conclusion générale ; notons que l'auteur signale la présence simultanée de "isolated farms" et de "hamlets some of them MOATED" (c'est nous qui soulignons). J. YELLING écrit par ailleurs (p. 30), que les enclosures et les champs ouverts n'apparaissent pas "as two totally opposed systems". Le mot "system" n'est pas explicité, l'auteur se borne à dire que les deux types de paysages sont plutôt "methods of land use which could well be profitably combined" (53).

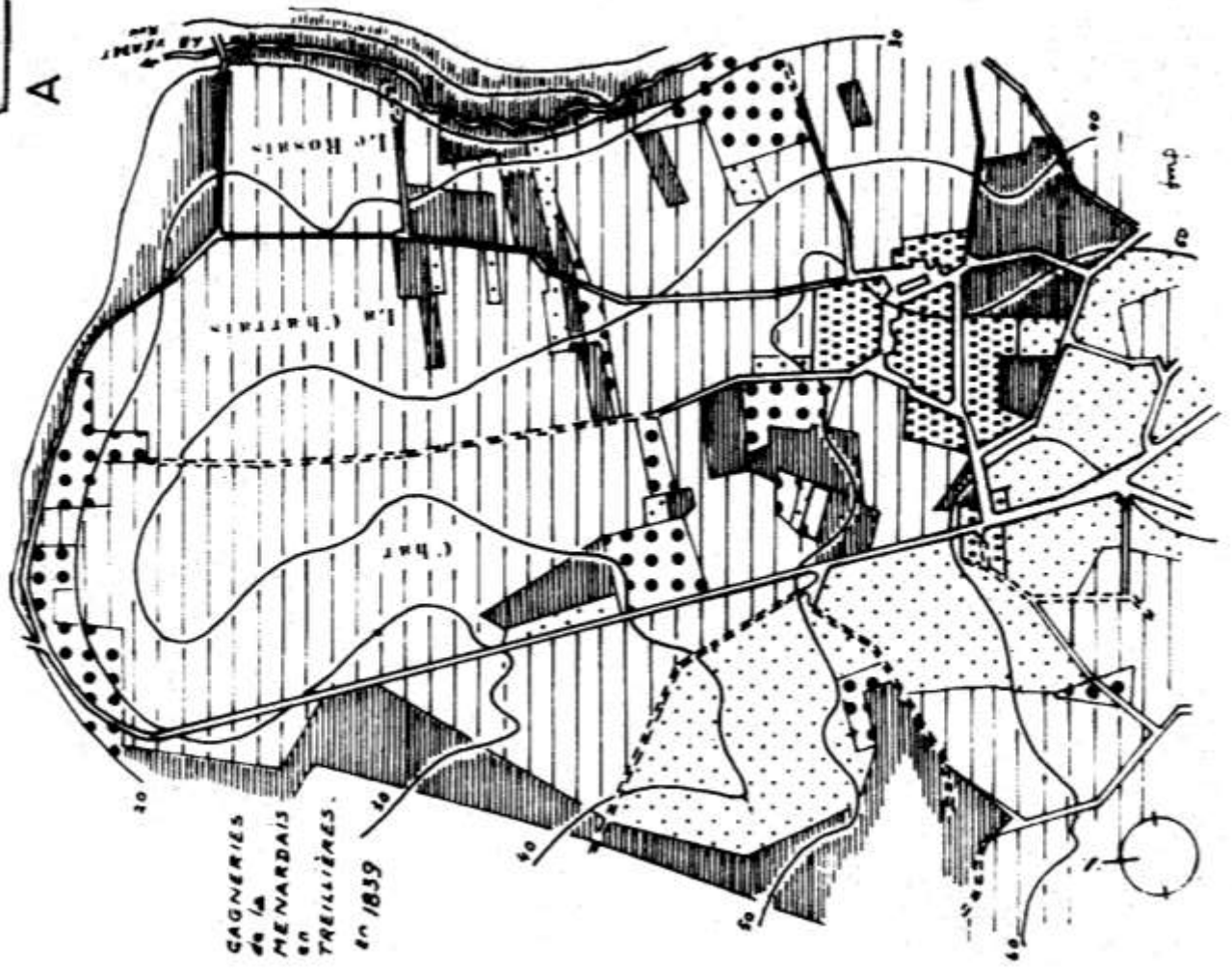
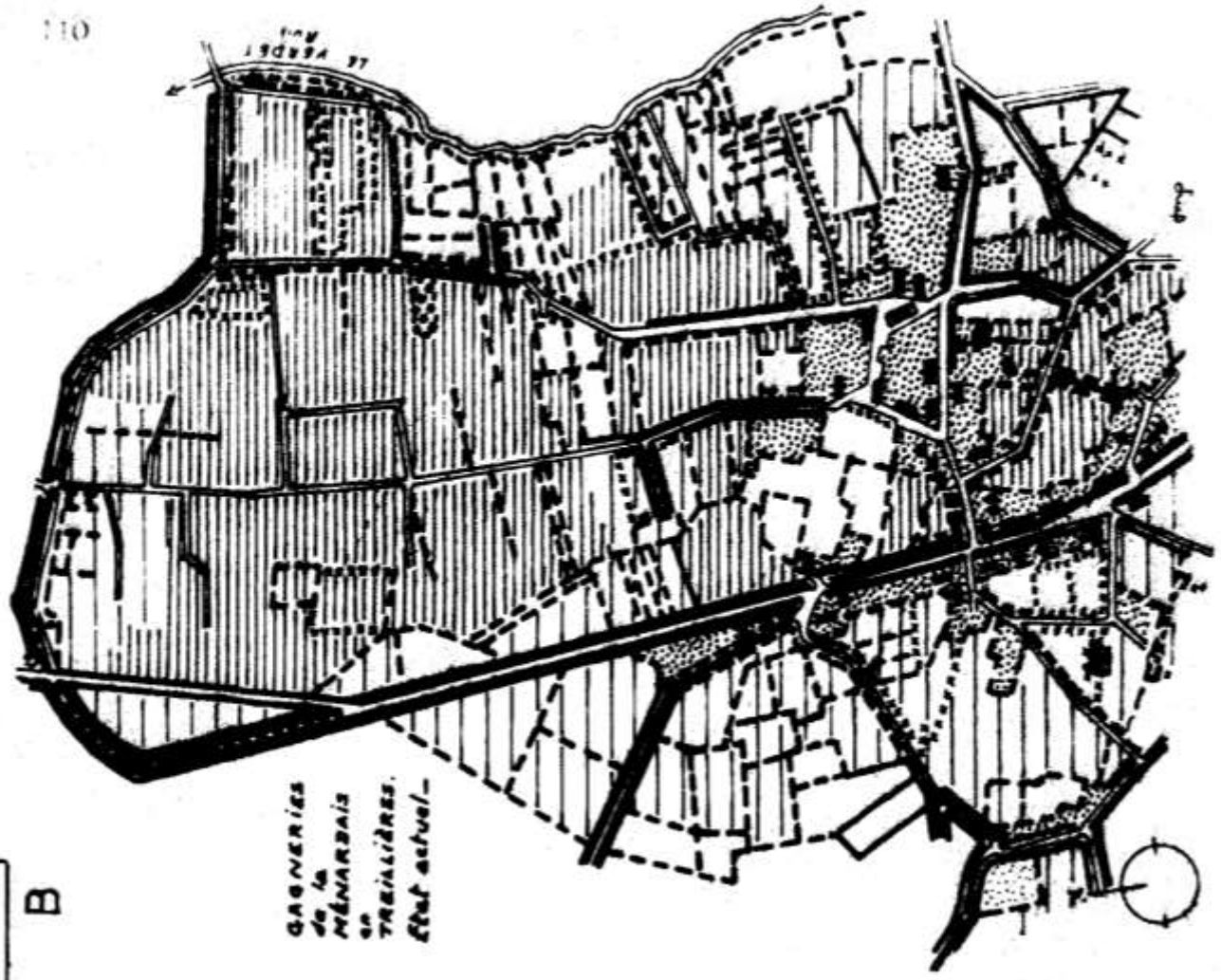
Nous arrêterons ici ces considérations historiques qui n'éclaireront pas le débat, loin s'en faut. En recherche pure, il sera toujours intéressant de scruter le passé de nos paysages agraires. Nous comprenons fort bien que les géographes ruralistes (comme notre collègue J. RENARD) préfèrent désormais s'attacher aux faits économiques contemporains. La position du biogéographe (la nôtre) est légèrement différente. La recherche synécologique, en effet, ne peut en aucun cas fixer, dans le temps, une limite amont à sa prospection. La végétation sauvage - qui nous occupe fondamentalement - a subi l'agression ininterrompue des sociétés humaines. Il est donc essentiel pour nous de connaître la date - la plus approchée possible - et les formes des emprises humaines. Le temps, par conséquent, est un facteur capital en biogéographie, et notre insatisfaction en matière de connaissances historiques n'est pas du tout de pure forme.

C'est pourquoi nous avons recherché, par la voie historique, un

(52) The geographical Magazine (Volume XLIII - Number 1), pp. 27-35.

(53) Notre texte était en cours d'impression lorsque nous avons pris connaissance de cet article ; comme la carte citée et les propos de l'auteur nous paraissaient intéressants, nous avons ajouté ce passage. Comme nous employons le mot "système" dans un sens précis, nous mettons en garde contre une confusion possible entre "system" et "système".

Fig. X



Gagneries à TREILLIÈRES : état ancien et actuel comparés.

X A	X B
Terres labourées.	Terres labourées de bonne qualité.
Prairies.	Terres labourées de qualité moyenne.
"Landes."	Prairies.
Bois.	Habitat et jardins.
Habitat et jardins.	Chemin creux bordé de talus à faveré.
	Haies, le plus souvent "à plat".
Isohypse en mètres.	xxxxxxx Clôtures artificielles (électriques).
20	Echelle : 1:8500 approché.

Les haies, de création récente, sont rares dans les trois principales gagneries : Char, La Charrais, Le Rosais.

Les sols sont du type à mull tempéré, assez riches en colloïdes, bien drainés, et assez aérés grâce à leur teneur en cailloux et graviers de quartz. Les bas de versants sont plus empâtés : la toponymie semble refléter ces dispositions ; Char, Charrais (de Kar(a)=pierre, pierreux), Rosais (Roz = Roseau).

L'adaptation du finage à la topographie est manifeste : chemin périphérique avec "haie générale" sur talus à fossé enfermant les gagneries. Les chemins internes sont tracés de telle manière que le soutirage des éléments fins par lessivage endogé oblique, est contrarié.

L'agencement des parcelles, et des blocs de parcelles (se reporter au cadastre figuré en 1^{ère} partie (J. RENARD)) corrobore le freinage dû aux chemins. La distribution des parcelles foncières a dû tenir compte - à l'origine - du "calendrier circulaire solaire".

En 1839 (X A), la complémentarité des biotopes exploitables est encore bien visible.

La coupure médiane du finage - soulignée par les bois ou les prairies - est due à des passées dans les roches-mères, dont l'évolution pédo-morphogénétique tertiaire et quaternaire a été différente de celle des compartiments encadrants.

La persistance de ce type de paysage, à 7 km de NANTES, montre la très grande force conservatoire de ce système paysagique fermé.

certain nombre d'indices. Nos investigations se sont bornées, faute d'une compétence suffisante, à l'époque moderne et contemporaine ; encore avons-nous procédé selon un schéma bio-géographique. Les conclusions actuelles de nos travaux font l'objet de l'essai de restitution qui va suivre.

3 - Les bocages mimétiques en tant que fait conjoncturel : des réalités oubliées au plagiat de contrainte.

À l'aube des "Temps modernes", nos paysages domestiques n'occupaient pas la totalité de l'espace utile. Cela est prouvé par les textes, par les cartes, par les relevés des botanistes qui, au XIX^e siècle, signalent la présence de landes et de brosses encore très étendues. La création récente de paroisses nouvelles (Notre Dame des Landes que nous retenons en exemple à cause de son nom évocateur) atteste bien que l'espace post-médiéval est encore un espace "libre". Des emprises individuelles par embocagement y sont possibles, sans que les gageries, à méthodes d'exploitation collective, en soient gênées. Il est fort peu douteux que l'embocagement est encore correctement motivé, qu'il répond à une mise en valeur du sol fondée sur des règles agronomiques qui, pour être empiriques, n'en sont pas moins pertinentes. C'est dans ce sens que nous pouvons parler d'un espace agi. L'agriculteur, quel qu'il soit, garde un pouvoir de décision quant à l'aménagement.

De cette phase, on passe à la phase suivante où, sous des contraintes diverses, l'agriculteur solitaire aussi bien que l'agriculteur des gageries subissent des règles dont ils ont perdu le contrôle : l'espace est alors subi. Le monde rural cesse d'être solidaire, les antagonismes naissent, s'affirment ou s'exaspèrent. Le dynamisme est cassé, l'évolution s'arrête et le paysage se fige.

Pour analyser une telle situation, la meilleure méthode nous a paru être celle de l'écologie à fondements biologiques. Les paysages apparaissent comme de véritables organismes, comme un "tissu" vivant. Soulignons bien que nous ne prenons pas ce vocable dans un sens descriptif, pour faire image en quelque sorte, car l'image est pédagogiquement nocive et scientifiquement fautive. Cela étant, tout être vivant qui se spécialise à outrance, et l'histoire de l'évolution biologique le montre, débouche tôt ou tard dans un cul-de-sac. Au contraire, les organismes peu spécialisés peuvent s'adapter. L'extrême spécialisation peut résulter, à notre avis, soit de la contrainte du milieu - que nous appelons "pression externe" - soit de mécanismes *sui generis* - que nous appelons "tension interne" (54).

(54) Ces expressions nous étant propres, elles ne doivent être prises que dans le sens qui leur est donné ici.

Départager entre ces pressions et ces tensions serait un exercice d'école. Il n'est pas possible de transposer strictement, en biogéographie, le débat actuel entre partisans de l'évolution par influence du milieu, ou par "invention" du vivant. Au demeurant, les influences à sens unique sont rarement satisfaisantes dans une explication, et, d'ailleurs, le "milieu" est largement biotique.

Quoi qu'il en soit, à l'époque dite "moderne", s'est produite une évolution (au sens biologique) divergente selon le type de paysage agraire considéré. Alors que le bocage se comporte en organisme relativement peu différencié, les gagneries se spécialisent sans cesse. De là est né un antagonisme qui s'est progressivement radicalisé, jusqu'à apparaître aujourd'hui comme malsain, voire malade (car les gagneries sont des éléments du tissu agro-sylvo-pastoral en partie dévitalisés). Le phénomène a été particulièrement poussé dans l'environnement gâvrais où je l'ai étudié d'assez près.

Dès la fin du XVI^e siècle, émergent les grandes lignes de force évolutives. Au cours du XVII^e siècle, elles se précisent, mais la "fortune" démographique - clef de tout le système agraire - est encore incertaine. C'est au XVIII^e siècle que l'ébauche annonce l'épure du siècle suivant. Le dépouillement systématique des Cahiers Paroissiaux me l'a clairement montré. On y découvre l'irrésistible montée de l'âge moderne qui est à la lettre une émergence (55). Entre 1713 et 1791, par le simple jeu des naissances et des décès, la paroisse du Gâvre s'accroît de 280 unités. Les relevés patronymiques ont servi d'élément de contrôle, pour les calculs démographiques d'une population "collée" à sa terre. Certes, la croissance n'est pas uniformément harmonieuse, continue et équilibrée ; on observe des récurrences sensibles de la mortalité, mais on sent bien que désormais, rien ne peut plus freiner ni durablement, ni fortement, le dynamisme de l'accroissement démographique.

Cela résulte d'un complexe de circonstances favorables, au nombre desquelles se distinguent l'amélioration climatique, les progrès - encore très timides - de l'hygiène, et sans doute l'avancement des techniques agraires, même si celui-ci n'est que modeste. Or, les courbes démographiques commencent à enregistrer une lente décroissance du taux de natalité (56). La raison en est claire : l'espace disponible commence à s'ame-

(55) Passage d'un niveau d'organisation à un niveau supérieur d'organisation plus complexe.

(56) Notre collègue NATHIEZ, professeur agrégé d'histoire, nous a indiqué le mode de calcul de ces taux pour la période considérée.

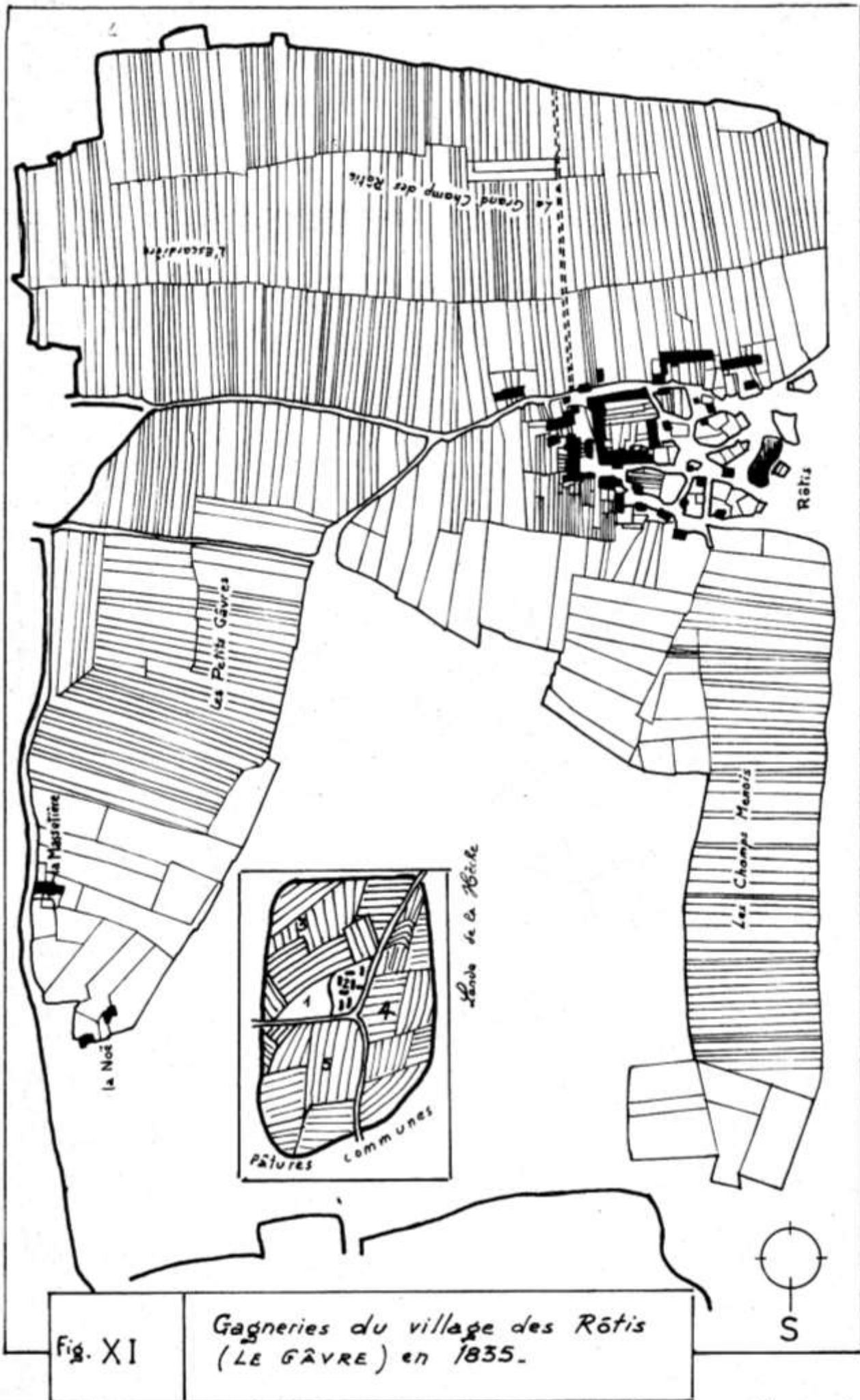


Fig. XI Gagneries du village des Rôtis (LE GÂVRE) en 1835.

En carton dans la lande de la Hêche, le schéma du système de "Common-Field", donné par Alan BAKER ("Cooperative Farming in Medieval England"). 1: Meadow, 2: Village, 3: Fallow, 4: Sown Crop, 5: Winter-Sown Crop - Rappelle les systèmes à gâneries.



Etrait de la carte du terroir de Fackenhain, à partir de la carte donnée par J. YELLING (cf. Note 52 in text).

Fig. XII

Gagneries du village du Haut Luc
(LE GRVRE) en 1835 - ci-dessus -

Remarques pour les figures XI & XII.

Parcellaire strictement adapté à la topographie : la lande de la Hêche (hêche = eau, ou barrière) occupe une micro-dépression mal drainée ; est propriété indivise du village du Rôtis ; partagée et enclosée dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Noter les fermes isolées de la Noë, de la Massatière (toponymes révélateurs des bas de versant humides) et leur finage à "grandes" parcelles encloses. Les gagneries Nord rappellent le style du Waldhufendorf. Quatre "barres" primitives orientées au Sud, barres secondaires et maisons disjointes postérieures à orientation quelconque.

Mêmes observations pour le village et le finage du Haut Luc et sa cellule fille du Bas Luc.

Comparer le terroir du Haut Luc et celui de Fackenhain d'après la carte reproduite par James YELLING (échelle approximative 1:28.000), en pointillé, village -

De nombreux autres rapprochements pourraient être faits, notamment entre notre système à gagneries et les systèmes étudiés par Alan R.H. BAKER.

nuiser ; le bilan démographique, positif, des époques antérieures a provoqué une poussée sensible vers les terres encore incultes, ou irrégulièrement cultivées. D'ailleurs, déjà au XVIII^e siècle, les "aveux" royaux mentionnent des situations tendues, sinon conflictuelles, dans le monde rural, car déjà avait commencé l'essaimage à partir des vieux foyers de peuplement. Déjà, probablement, le bocage individuel avait pris une importance certaine, bocage encore rationnel (organique), sur des terres qui, pour n'être pas de la qualité des terres de gagneries, sont encore agronomiquement rentables. Au XVIII^e siècle, le mouvement s'accuse. Très certainement, autour soit de tout petits hameaux à gagneries, soit de fermes, isolées à l'origine, se développent de nouveaux "villages". Mais le finage de ces nouveaux villages n'est plus fondé sur le système paysagique des gagneries. Cette expansion est d'ailleurs assez complexe : l'hypertrophie de certains villages du Nord et du Nord-Est de la Loire Atlantique ne s'explique pas par la seule mise en valeur agricole accrue. Si le village se développe, c'est parce que la vie artisanale se développe : forges (nous sommes ici dans les secteurs à toponymes en "forges", "fourneaux", abondants), poteries, ateliers de travail du bois. Tout cela a compliqué le schéma agraire, et ces villages nouveaux ou hypertrophiés ont gagné des terres ; c'est là la source du faux-sens fait par G. de GONNEVILLE.

Les textes sont d'une éloquence tout explicite de ce point de vue. Le XVIII^e siècle, le XVIII^e sont des périodes d'une rare anarchie (il faut relire l'adresse de SAINT-SIMON au Roi), où se heurtent des intérêts contradictoires. Les récriminations, qui vont cristalliser à la fin du XVIII^e montrent deux tendances : celle, pré-révolutionnaire, qui émane des paysans du bocage, celle, réactionnaire, qui caractérise les pays à gagneries. Au fond, nous tenons là un des aspects de la querelle sur le partage des "communaux". Mais, dans leur ensemble, les ruraux s'en prennent aux non-ruraux vrais des classes possédantes, oisives, ou parvenues : noblesse, clergé, bourgeoisie. Le choc révolutionnaire a brutalement durci les aspirations des paysans. L'enclôture post-révolutionnaire amplifie et généralise un mouvement né avant la Révolution : chacun désire marquer bien, dans le paysage, sa terre. Ce bocage, sans conteste, est bien lié à une motivation juridique. Les gagneries restent à l'écart de ce mouvement, parce que, depuis trop longtemps, elles se sont engagées dans la voie irréversible de la stricte spécialisation.

Au souci agronomique des premiers bâtisseurs de talus, se substitue l'obsession du signe visible de l'appropriation. Les lotissements nombreux qui se placent au XIX^e siècle sont tous fondés sur un maillage bocager à composantes orthogonales. Talus et fossés répondent de moins en

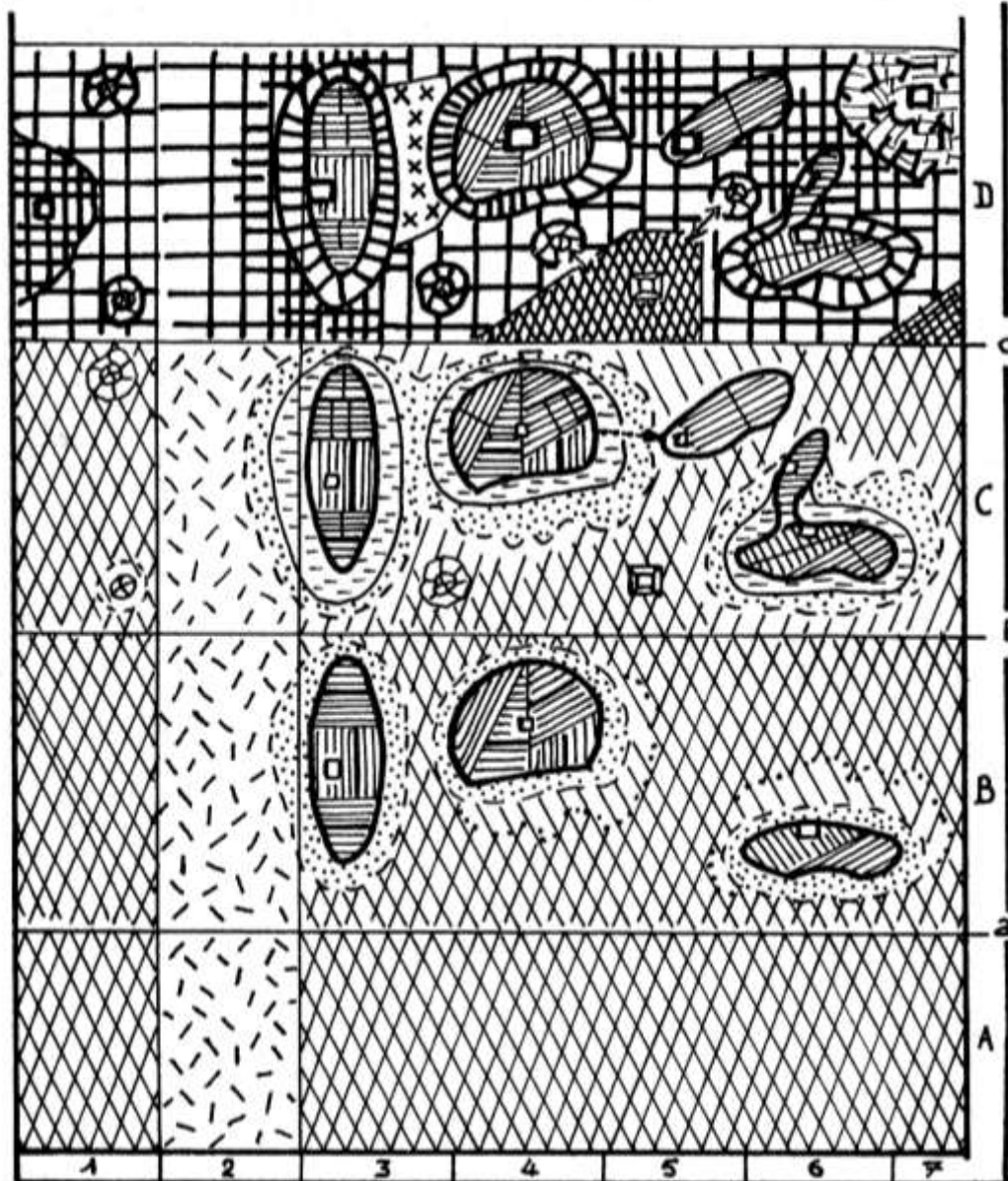
moins aux contraintes naturelles ; parfois, on les néglige purement et simplement, et les haies sont du type à plat. Parfois même, talus et fossés vont à l'encontre d'une saine agronomie. Les coups, très rudes, portés à la végétation sauvage au cours du XVII^e et du XVIII^e siècles ont dérégulé l'équilibre écologique général. Les dernières terres conquises - friches ou brosses post-forestières (57), et beaucoup plus rarement landes *stricto sensu* - sont beaucoup moins fertiles que celles des gagneries ; l'embocagement, qui plaque ses clôtures sur la topographie mais qui ne les calque plus sur elle, a été jusqu'à provoquer des désordres biologiques. Ce bocage, non raisonnablement motivé, mérite donc bien, je crois, ce qualificatif que je lui applique : mimétique. Il n'est donc pas structurel, mais bien conjuncturel. D'ailleurs, l'environnement immédiat influe sur le maillage bocager lui-même. Dans les espaces encore relativement libres (aires juxta-forestières) la trame géométrique est lâche, alors que là où l'espace est mesuré (aires à gagneries denses), la trame géométrique est serrée (Cf. figures II b, II c).

Pour les villages à gagneries, cette évolution a été néfaste, car ceux-ci ont dû supporter de l'intérieur la croissance agricole contemporaine (au sens large). Pour faire face à la faim de terre, leurs habitants ont dû morceler toujours et encore le finage, et cela jusqu'à l'absurde (parcelles foncières souvent inférieures au décamètre en largeur). Primitivement, les gagneries ont été des clairières et elles ont vécu leurs débuts dans l'univers forestier carcéral. L'évolution les a conduites à maintenir cette situation obsidionale, au milieu cette fois d'un paysage humanisé, mais, tout autant que le précédent, étranger au leur. A la lettre, les populations des gagneries ont été piégées, et le vieux mot d'fles qui les désigne a une force autrement puissante - du point de vue descriptif et dynamique - que la locution, trop vague, de "semi-bocage" -

(57) C'est d'ailleurs l'examen approfondi des syndromes de dégénérescence forestière, non totalement explicables par les voies "naturelles", qui m'a conduit à rechercher le complément des faits étiologiques dans l'occupation de l'espace par l'homme.

ESSAI SCHEMATIQUE DE RECONSTITUTION
THEORIQUE DE LA GENÈSE DES PAYSAGES
BOCAGERS EN LOIRE ATLANTIQUE NORD.

Fig. XIII.



ABCD_ 1.2.3.4.5.6.7.
Grille de repérage

a.b.c : niveaux de
rupture démogra-
phique et institution-
nelle.

Organisation définitive
du paysage -
Situation avant remem-
brement - Embocage-
ment généralisé.

Extension et différen-
ciation du paysage
domestique.

Première colonisation
collective de l'espace
sauvage.

Paysage sauvage.

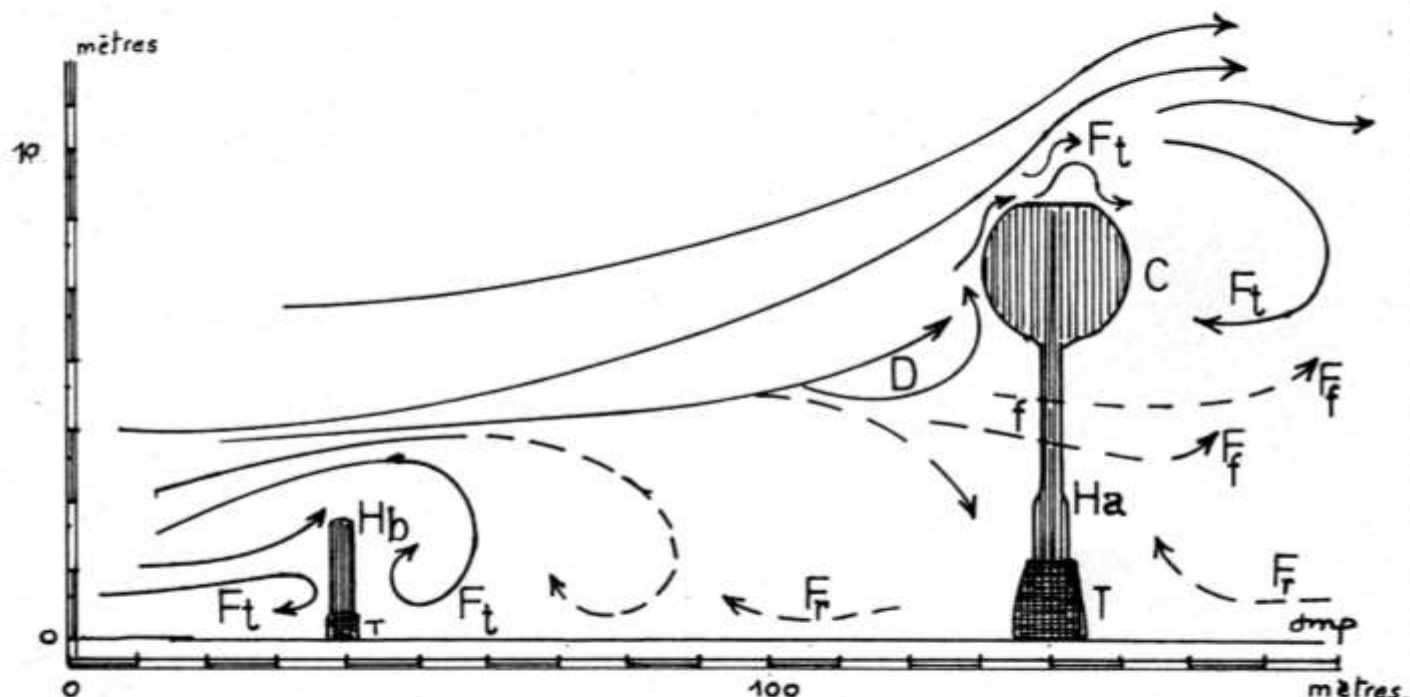
- A :** A1 et A3 → A6-7: Forêt - A2: Lande -
- B :** Premières gâgneries avec croissance régulière, couronne d'incultes utilisée de manière discontinue (temps) -
- C :** Apparition du bocage individuel (C1 etc...) - Gâgneries-filles (C5) des gâgneries-mères (C4) - Gâgneries-appendices (C6) - Division interne des gâgneries - Utilisation continue (temps) de la 1^{ère} couronne d'incultes - Création d'une 2^{ème} couronne d'incultes - Château (C5) - Rétraction incessante des surfaces boisées - Dégradation de la végétation -
- D :** Forêt mise en "défens" (D4, D5) - Hypertrophie des villages - Atomisation des finages à gâgneries (non représentée) - Reboisement entre D3 et D4 - D1: Village à finage bocager - D7: Village à finage mixte -

Vaille que vaille, les gagneries se sont maintenues, l'habitat s'hypertrophiant. Les barres se sont ajoutées aux barres en se serrant les unes contre les autres, et le bénéfice de l'exposition au Sud a été réduit ou perdu (58). Il a fallu descendre vers les terres froides et humides des bas de versants afin de réserver aux cultures les bonnes terres égouttées d'amont-pente, que réchauffe bien le moindre rayon de soleil hivernal. Certaines constructions ont même été érigées face aux horizons froids ou sombres. Ainsi, sans doute, s'est perdu le souvenir des antiques règles agraires.

Jusqu'à nos jours, ce double système a fonctionné, selon une ligne de discontinuité à la fois écologique et économique : bocage individuel peu différencié, plastique, fonctionnant en "système ouvert", gagneries sur-spécialisées, à structure rigide, et fonctionnant en "système fermé". Il y a donc ici une contradiction radicale entre les qualificatifs descriptifs et les qualificatifs dynamiques. J. RENARD, pour la période actuelle, distingue deux types de hameaux : des "conquérants" et des "mités". Je crois que l'explication de cet état de choses tient, en partie, à ces structures écologiques que je me suis efforcé de déceler. C'est en effet dans les structures les plus fermées, les plus "durcies", celles des gagneries à très haute spécialisation, que les phénomènes dépressifs sont les plus nets.

Nous sommes parti du problème du remembrement pour tenter de mettre en lumière les questions soulevées par nos paysages agraires. Il faut y revenir, au terme de cette étude, pour essayer de tirer quelques leçons. J. RENARD montre, grâce à l'étude de l'économie actuelle, les points délicats du remodelage des structures agraires. J'y ajouterai des considérations d'ordre écologique. La rupture de l'équilibre bocager ne peut se faire que compte très sérieusement tenu des données hydro-pédologiques et humaines. Là où le bocage n'est que mimétique, sa destruction n'a pas une importance capitale sur le plan des sols et des eaux ; mais il reste les effets modérateurs sur le vent et l'insolation. En revanche, là où le bocage est organique, il ne faudrait pas entreprendre à l'aveuglette, car des désordres sont à redouter. Nos expériences sur les sols des talus arasés et des fossés comblés ont montré que - dans des espaces restreints-

(58) L'orientation au Sud me paraît d'ailleurs en rapport avec une distribution des terres très comparable à celle du système agraire anglais médiéval (spring-sown crop, winter-sown crop, Fallow).



Etude partielle et sommaire de l'écoulement turbulent de l'air, réalisée par nos soins, sur modèle réduit à l'échelle de 1:100. Force du vent estimée à 6 Beaufort.

H_b : haie basse en brousse arbustive sur petit talus.

H_a : haie haute arborescente sur talus haut.

T : talus.

f : filtre ; les arbres - du type à haut jet - peu serrés, fonctionnent comme un obstacle ajouré latéralement. En revanche, les haies arbustives denses sont compactes et fonctionnent en obstacle imperméable à l'air. Turbulences et dispersions des filets sont conditionnés par la nature respective de ces obstacles.

F_t : filet turbulent.

F_f : filet filtré.

F_r : filet de retour à turbulence faible.

D : point de dispersion.

C : couronne (houppier arborescent).

Comparer les turbulences en H_b et en H_a ; les turbulences en H_a sont reportées au niveau de C.

Comparer avec les études données par PENN AR BED (op. cit. in Bibliographie).

Des études de ce type, mais plus fines, plus poussées et plus complètes, paraissent hautement souhaitables en vue de définir les tracés et la nature des Brise-vents. Il est à signaler toutefois que la turbulence aérodynamique n'est qu'un des paramètres du système à étudier.

les milieux clos et les milieux ouverts réagissaient de manière différente, et pouvaient évoluer dans le temps de manière toute différente selon que l'observation se fait *in vivo* ou en laboratoire. Cela, assurément, ne simplifie pas la recherche opérationnelle.

Constatation banale, sans doute, mais qui a peut-être été obscurcie dans le passé par l'explication trop historique de nos paysages ; par l'appel à des comparaisons impossibles ("champagnes" du Centre et de l'Est français) ; par le recours à un déterminisme excessif et faussé au départ. Nous renvoyons, en regrettant que l'on n'en ait pas saisi immédiatement la portée, à la notation d'A. MEYNIER sur la "champagne bocage avorté" de nos régions.

C'est pourquoi, l'analyse d'un paysage agraire doit être exhaustive, tant du point de vue global que du point de vue sectoriel, étant bien entendu que ce sont les caractères globaux qui sont le fondement de la recherche. Une remarque me paraît nécessaire à cet égard ; si l'on poursuivait excessivement l'abattage des haies dans nos régions - jusqu'à leur totale disparition - il n'est pas sûr que le mésoclimat armoricain ne se trouverait pas modifié à long terme. En biogéographie nous savons - mal d'ailleurs - que la végétation arborescente modifie l'humidité atmosphérique. Or, la végétation arborescente de nos régions ne nous est pas connue. Le "taux de boisement" est, sous ce point de vue, d'une singulière indigence, puisqu'il se calcule à partir des seuls bois et forêts. Dans l'Ouest bocager il faudrait distinguer entre un TAUX DE BOISEMENT vrai et un taux forestier. L'étranger, qui ne connaît de la réalité que les seuls chiffres, est fondé à croire, au vu de nos 5 % de taux de "boisement", que nos provinces occidentales sont quasi-vides d'arbres.

"Expliquer n'est pas comprendre" rappelait naguère, et très justement, M. LE LANNOU dans une chronique du "Monde", précisément à propos de paysage agraire. Cela est très vrai. Seulement comprendre prend presque ici la valeur de "décider". Or, ce n'est pas le rôle du géographe qui enseigne et renseigne. A ceux qui ont le pouvoir décisionnel de trancher à partir de leurs informations et des suggestions que peuvent leur faire ceux qui "décrivent la Terre". Puisque l'on nous promet monts et merveilles de l'utilisation des satellites pacifiques, il est permis de souhaiter une orientation intelligemment programmée des missions. Mettre en rapport précipitations, écoulement et végétation serait peut-être utile. A condition qu'un cloisonnement obsolète soit détruit, et que l'on considère du domaine biogéographique aussi bien la végétation sauvage que la végétation domestique. A l'I.G.A.R. de Nantes, c'est chose faite.

En terminant, je voudrais rappeler que les "remembresurs" disposaient d'informations géographiques sûres, chez nous, grâce aux travaux d'A. MEYNIER, et je *renverrai* encore une fois aux croquis qu'a dressés cet auteur et qui montrent l'extrême complexité du dessin de nos paysages;

Expliquer, certes; comprendre, certes; mais avant tout et surtout POSER CORRECTEMENT LES PROBLEMES.

Pour conclure, je dirai qu'il faut savoir se défier de deux attitudes contraires dans la forme, mais semblablement paralysantes et stériles quant au fond: craindre de passer pour un conservateur timoré ou un réactionnaire étroit, en soulignant les bienfaits du système bocager; prédire aux paysages que l'on aura déclos un avenir dantesque, voire une apocalypse biologique.

- Nantes, Novembre 1970.

• • •

•

BILAN PROVISOIRE ET SOMMAIRE DES CONCLUSIONS

- 1 - Il n'y a pas un bocage, mais plusieurs types de bocage.
- 2 - Le bocage est un complexe issu de facteurs physiques, humains, socio-culturels et politico-économiques.
- 3 - Le bocage organique, à plan quelconque, est structurel, et correspond à une technique élaborée de valorisation du sol. Sa génése a été progressive.
- 4 - Le bocage mimétique, à plan géométrique, est conjunctuel, et ses bases sont, le plus souvent, d'ordre juridique. Il n'a pas connu de génése progressive.
- 5 - Les systèmes paysagiques (au sens d'écosystèmes) du bocage organique et des gagneries offrent des aspects convergents.
- 6 - La majeure partie des gagneries les mieux conservées, s'observe dans des milieux-refuges -(endémisme paysagique) : environnement forestier et de marais.
- 7 - Les systèmes à gagneries sont plus rares et moins bien venus au Sud de la Loire, dans le département de la Loire Atlantique.
- 8 - Les systèmes à gagneries sont antérieurs au bocage mimétique.
- 9 - Les villages à finage bocager sont postérieurs aux villages à gagneries, correspondent à des poussées démographiques, et leur taille n'est pas toujours due aux seules activités agricoles (villages "agro-artisanaux").
- 10 - L'origine des gagneries est difficile à saisir. Hypothèse retenue et proposée : adaptation collective - mais non nécessairement communautaire - aux impératifs ou aux sollicitations de la nature, selon un schéma très voisin des schémas médiévaux anglais.
La distribution des terres, à l'intérieur de ce système, paraît avoir été liée à des contraintes d'exposition (importance de l'ensoleillement).
- 11 - Dans l'état actuel de la recherche, il est impossible de fixer un ordre sûr de constitution des paysages. Il semblerait que les systèmes à gagneries soient antérieurs au bocage organique.
- 12 - Les systèmes à gagneries sont des systèmes fermés en fin d'évolution. Le délestage démographique est la solution la plus efficace pour réinsérer les gagneries dans une agriculture moderne.
- 13 - Le remembrement des terres, tout à fait nécessaire, doit tenir compte de la spécificité des milieux. Il devrait offrir une gamme de patrons d'aménagement, adaptables aux milieux à remodeler. Les contraintes écologiques doivent être intégrées aux paramètres de détermination des patrons d'aménagement.
- 14 - La suppression du bocage peut entraîner des conséquences de seconde génération, défavorables à long terme.
À court terme, dans les bocages mimétiques, des désordres hydro-pédologiques seront enregistrés, mais un rééquilibre spontané devrait s'opérer. Toutefois dans les milieux à drainage (et pas seulement ex-

gé) déficient, il sera nécessaire de définir un réseau de drains.

A court terme, dans les bocages organiques, les désordres seront plus faiblement perçus (sols de meilleure qualité).

A moyen terme, pour ces types bocagers, la situation risque de se renverser : affaiblissement des sols, et peut-être érosion ; en tout cas perte de substance.

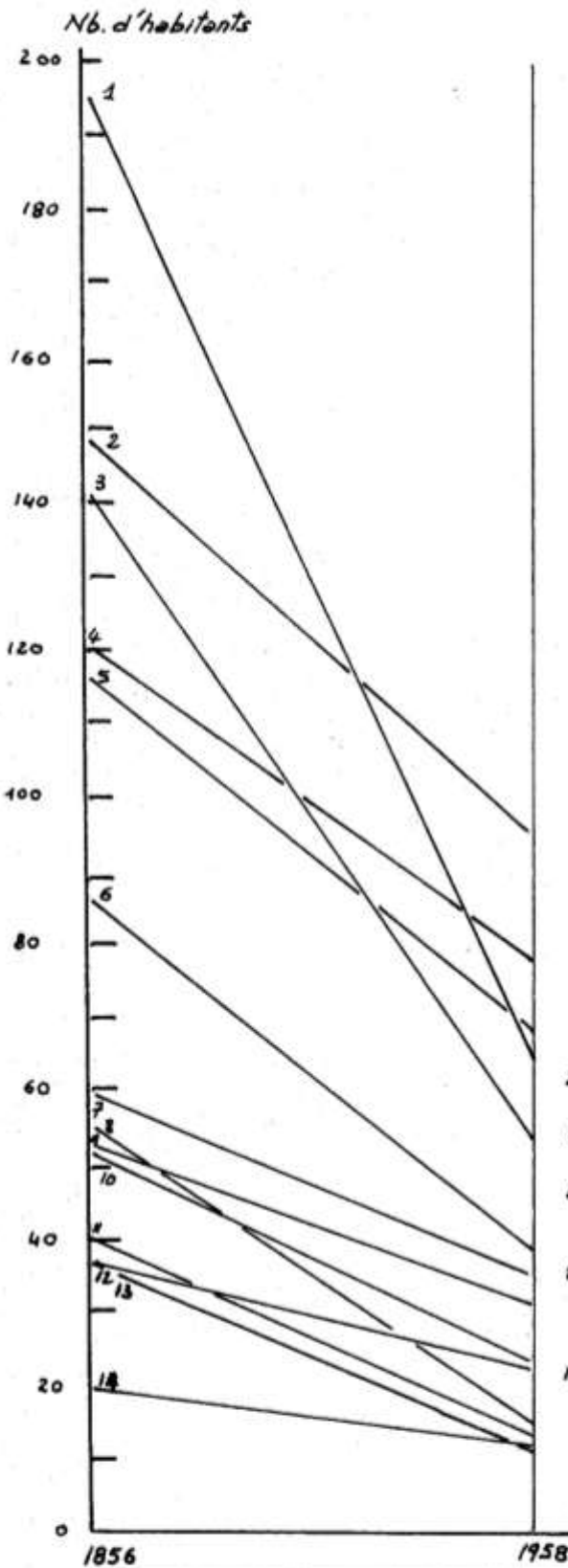
Les gageries paraissent moins vulnérables, à condition que le remodelage tienne compte de la disposition des groupes de parcelles. L'analyse de cette disposition semble bien montrer qu'elle a été voulue, dans le passé, comme un moyen de lutte auto-régulée contre les pertes de substance.

A long terme, les conséquences de l'abattage des haies - si celui-ci devenait trop important - peuvent modifier sensiblement le mésoclimat, par abaissement de l'hygrométrie moyenne annuelle. Sans doute faut-il s'attendre également, en cas de déboisement excessif, à des modifications de la pluviosité. Des études complètes (statistiques, dendro-climatologiques, historiques, etc...) sont nécessaires pour mettre en évidence la variabilité pluricyclique du climat et la chiffrer. Il faut se souvenir que des variations mécaniquement ou statistiquement faibles peuvent être biologiquement fortes.

A court terme, les variations microclimatiques (à l'échelle des parcelles) peuvent être sensibles.

La haie, ayant un rôle multiple (bio-climatique et bio-morphologique), est utile à l'élevage et aux cultures. Sa disparition totale - même en bocage mimétique - est à déconseiller.

Avant de remplacer le réseau des haies par des barres brise-vents, il faut, avec soin, déterminer : le sens des vents dominants, leur force, leur fréquence, ainsi que leur filtrage et leur dispersion sur les obstacles (cf. Fig. XIV).



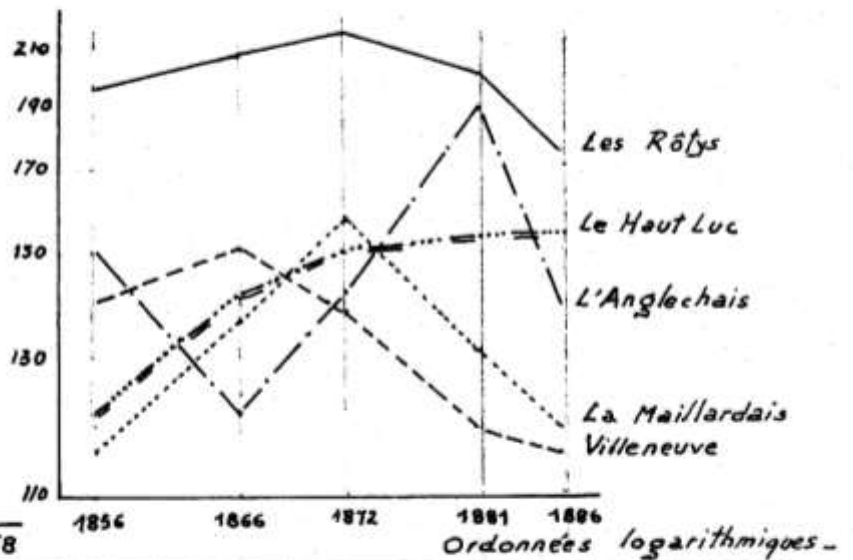
- 1: Les Rôlys - 2: L'Anglechais - 3: Villeneuve -
 4: Le Haut Luc - 5: La Maillardais - 6: La Croix Rouge -
 7: Coufée - Sabot d'Or - 8: Grée et Noë - Grée -
 9: La Roberdais - 10: La Douve - 11: La Bézerol -
 12: La Magdelaine - 13: La Butte-Rossard -
 14: Le Champ Chéron.

La surpression démographique, au milieu du XIX^{ème} siècle, s'est traduite par des tensions économiques et écologiques (cf. texte) qui ont conduit, en général, à vider les plus gros villages.

Ce n'est pas là, cependant, le seul facteur de la dépression démographique ; ont joué aussi :

- la distance du village au chef-lieu communal,
- la qualité du terroir et la surface du finage,
- la densité des villages par unité de terroir,
- les types d'activités au village.

Ainsi s'explique l'évolution heurtée de la démographie sous la tendance générale d'ensemble à la dépression et que montre l'extrait des pulsions démographiques ci-dessous (pour les plus gros villages).



Dépression démographique des villages du Gâvre en un siècle.

TABLE DES FIGURES

- Fig. I Bloc-diagramme simplifié du paysage d'un village à gageries.
- Fig. II Types de bocages.
- Fig. III Système de clôtures dans un village bocager (1).
- Fig. IV Types de clôtures.
- Fig. V Finage bocager des fermes de Kernous et de Lanadan .
- Fig. VI Quelques éléments des paysages bocagers .
- Fig. VII Schéma de l'environnement agraire dans le Nord de la Forêt du Gâvre .
- Fig. VIII Utilisation du sol à Treillières vers 1839 (2).
- Fig. IX Profils hydro-pédologiques d'après le bloc-diagramme I.
- Fig. X Gageries de la Ménardais (2).
- Fig. XI.XII Gageries au Gâvre .
- Fig. XIII Essai schématique de reconstitution théorique de la genèse des paysages bocagers en Loire Atlantique.
- Fig. XIV Les haies et le vent.

-:-:-:-:-:-:-

1 - Enquête, conduite par Nicole GABORIEAU, Jean-Paul BATIOU et Thierry BOUET.

2 - Enquête conduite par Christiane COLLOBERT, Josette LABONDE et Françoise OLLIER

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE SOMMAIRE

Eléments classés en fonction du thème analysé dans l'article

A. Ouvrages

- 1 - A. MEYNIER - "Les paysages agraires". Armand Colin. Coll. U2. Paris 1967, 192 pages, 14 figures, bibliographie sélective. Ouvrage fondamental qui pose tous les problèmes relatifs à la genèse des paysages agraires.
- 2 - R. LEBEAU : "Les grands types de structures agraires dans le monde". Masson et Cie, Paris 1969, Coll. Initiation aux études de géographie 120 p. 48 fig. 1 index. XXII planches photographiques, autre ouvrage essentiel.
- 3 - P. GEORGE : "Précis de Géographie rurale". P.U.F. Paris, 1963. 360 p. 25 fig. 32 planches. Ouvrage plus général et axé sur l'aspect économique du monde rural.
- 4 - M. DERRUAU : "Précis de géographie humaine" A. Colin - Paris 1969 - 576 p., 61 fig. hors texte, 51 fig. in texte. Comporte une importante partie consacrée au monde rural.

B. Articles

- 5 - A. MEYNIER : "Les idées de M. CHAMPIER sur le bocage". Norois, Tome 1, n° 1, 1954, pp. 5-13. Article qui pose la question de fond sur l'orientation de la recherche en matière de paysage agricole bocager.
- 6 - A. MEYNIER : "La genèse du parcellaire breton". Norois n° 52, 13^e année, 1966, pp. 595-610 - 11 fig. Article indispensable à la compréhension de la complexité paysagique de l'Ouest armoricain.
- 7 - P. BONNAUD : "La haie et le hameau : les mots et les choses". Publication de la Faculté des Lettres de Clermont Ferrand. Institut de Géographie, XXXVIII. Extrait de la Revue d'Auvergne - Tome 84, n° 1, 1970, pp. 1-27, 1 fig. 1 tableau - Notes abondantes. Article qui révèle le grand intérêt des apports linguistiques en matière de paysage agricole. Propose et suggère des comparaisons multiples.

C. Ouvrages et articles

Sont classés ici des textes moins étroitement liés au sujet traité dans notre article, mais dont la lecture est précieuse.

- 8 - R. BRUNET : "Les campagnes toulousaines, étude géographique" Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse - 1965 - 727 p. Index, 115 tableaux, 146 fig. in texte, XVI planches photographiques.
Les méthodes et la conception d'étude de l'auteur révèlent l'intérêt nouveau et fécond de l'examen global des paysages.
- 9 - M. GAUTIER : "Le passé forestier de la Bretagne et l'expansion des résineux". PENN AR BED, Vol. 5, n° 46, septembre 1966, pp. 254-261
Texte intéressant pour le biogéographe désirant lier nature sauvage et nature domestique.
- 10 - H. ENJALBERT : "Les pays aquitains. Le modelé et les sols".
1ère partie - Tome 1er - Bière, Paris 1960, 618 p. 103 fig.
XLVII planches, 2 cartes hors texte.
Ouvrage qui révèle le support physique du paysage et les intimes liaisons à analyser dans l'examen de la mise en valeur agricole.
- 11 - F. FALC'HUN avec la collaboration de B. TANGUY : "Les noms des lieux celtiques". Première série : Vallées et plaines.
Ed. Armoricaines - Rennes 1966 - 143 p. Index. Fig. pp. 105-127.
Deuxième série : Problèmes de doctrine et de méthode. Noms de hauteurs. 1970 - 205 p. Index. 19 planches et figures - Bibliographie.
Un point de vue neuf et hardi sur la toponymie en tant que révélateur. Passionnera les géographes.

-:-:-:-:-:-:-

Remarques

- Nous avons renvoyé, dans le texte, à deux de nos articles qui contiennent les fondements théoriques et méthodologiques sommaires, à partir desquels a été conduite la recherche exposée ici. Note 4 et Note 14.
- Pour des raisons matérielles, nous n'avons pu prendre connaissance de l'article d' A.M. CHARAUD (in Annales de Géographie, n° 310, av. jn 1949, pp. 113-125 : "Bocage et plaine dans l'Ouest de la France") avant la rédaction de notre texte.

Pour la partie géographique qui nous intéresse (Loire Atlantique) si, du point de vue descriptif, nous sommes, en gros, d'accord avec l'auteur, du point de vue dynamique nos positions sont très différentes. Nous ne pouvons les exposer en détail ; disons toutefois :

- 1) que nous ne croyons pas à la "simplicité" du type bocager ;
- 2) que le bocage "STRUCTURELLEMENT" n'est absolument pas "plus ou moins (?) semblable à lui-même".
- 3) que considérer le bocage comme "un phénomène spatial et non chronologique" fausse radicalement le problème.

En revanche, les hypothèses historiques de l'Auteur sont séduisantes et méritent grand intérêt.

- Pour des raisons matérielles encore, nous n'avons pu analyser deux textes très importants et dont nous conseillons vivement la lecture :

- 1) "Les études de géographie agraire au Laboratoire de géographie de Rennes" par A. MEYNIER, Norois n° 31, av-jn 1962. pp. 127-147.
- 2) "Les talus" Numéro spécial de PENN AR BED, pl. auteurs, Vol. 5, n° 41, Fascicule 2, Juin 1965 - 100 p. Nbx graphiques, figures et photographies.
Beaucoup de conclusions rejoignent les nôtres.

-;-:-;-;-

Résumé

L'Auteur reprend, dans ce texte, l'examen des paysages agraires dans le Sud du Massif Armoricaïn (Loire Atlantique).

Se fondant sur une étude, aussi détaillée que possible, des milieux paysagiques pris dans leur globalité, l'Auteur montre l'existence ou l'absence de liens entre rapports naturels et aménagements humains. Il distingue successivement :

- des paysages adaptés au milieu, quelle que soit leur origine historique (bocages "organiques", systèmes à "gagneries") ; ce sont des paysages structurels ;
- des paysages copiés des premiers, dus en grande partie aux contraintes historiques - lato sensu - Ce sont des paysages conjoncturels (bocages mimétiques).

Le bocage fonctionne comme un milieu écologiquement ouvert, les paysages non clos (gagneries) comme des milieux fermés, en fin d'évolution.

Le remembrement doit tenir compte de tous ces aspects, et singulièrement de la dynamique écologique, afin d'être une oeuvre harmonieuse et progressive.

Summary

The author returns, in this text, to the investigation of agrarian landscapes in the south of the Massif Armoricaïn (Loire Atlantique).

Placing his reliance upon a study, as circumstantial as possible, of the landscape environments taken in the aggregate, the Author shows the existence or absence of any connection between natural supports and man-made arrangements. He distinguishes in succession :

- landscapes adapted to the environment, wherever their historical origin may be (wooded districts of "organic" origin, systems with "gagneries") ; these are "structurel" landscapes ;
- landscapes copied from the former, due for a great part to historical constraints - lato sensu - such are "conjoncturel" landscapes ("mimetic" wooded districts).

The wooded district works like an environment that is ecologically open ; the landscapes devoid of any enclosures ("gagneries") like environment that are closed, at the end of their evolution.

The reconstitution of lands must take into account all these

aspects and particularly ecological dynamics, in order to produce an harmonious and progressive result.

CONCLUSIONS et REFLEXIONS COMMUNES

Les conclusions auxquelles nous avons abouti, et qui ont été discutées en fin d'enquête entre les participants, sont présentées ici sous la forme d'un tableau-catalogue. Nous souhaitons vivement que chacune soit discutée, critiquée, revue et approfondie, tant par les étudiants de géographie à l'occasion de recherches de mémoire de maîtrise que par les non universitaires de la région, intéressés par les problèmes du devenir des espaces ruraux.

- 1) Les obstacles majeurs aux évolutions souhaitables sont apparus à deux niveaux : l'émiettement foncier et la dispersion corrélatrice des parcelles des exploitations du village et l'inadaptation du bâti.
 - 2) Le remembrement de la propriété, tel qu'il est traditionnellement pratiqué, résout imparfaitement la première série d'obstacles. Il ne résout pas le second problème.
Ne serait-il pas possible de proposer un réaménagement global tenant compte des multiples paramètres que le seul géomètre ne peut faire entrer en ligne de compte ?
 - 3) Dans tout réaménagement agraire, le document de base serait le cadastre des exploitations, accompagné du cadastre écologique où figureraient toutes les données agrobiologiques (qualité des sols, haies fonctionnelles, valeur des pentes, etc...), document qui serait établi après consultation des intéressés, c'est-à-dire au premier chef, les agriculteurs. Le cadastre de la propriété ne serait plus qu'un document parmi d'autres.
 - 4) Le but premier serait de constituer des unités d'exploitation viables. Aussi, les facteurs agronomiques, économiques, démographique, etc... entreraient en ligne de compte. Dans toute la mesure du possible, il s'agirait de rassembler les terres autour de chaque exploitation, quitte à admettre un certain desserrement du village et même un remodelage complet de l'habitat. A cet égard, nous avons l'exemple du plan vert allemand qui a systématiquement favorisé un tel "aussiedlung" (1).
 - 5) Une telle réorganisation agraire peut et doit se faire au coup par coup, village par village. Elle peut dans une commune ne toucher que les secteurs de village en voie de destruction par accélération du rythme des abandons de nombreux exploitants vieillissants. La considération du milieu humain intéressé et de sa dynamique ne doit pas être négligée. Il est nécessaire, dans les opérations pilotes ou pionnières, de rencontrer un milieu ouvert et disposé à tenter l'expérience. Les zones où des essais d'échanges amiables systématiques ont été tentés paraissent convenir (2). C'est pour toutes ces raisons que la notion de "quartier rural" redécouverte par R. Brunet (3) et toutes les recherches sur ces structures de base du monde rural nous paraissent fécondes, c'est au sein de ces quartiers que l'on peut envisager une action.
- (1) Richtlinien Grüner Plan. Bonn 1961. Un cas concret est analysé par F. REITEL dans la R.G. Est 1962 n°4, pp. 375-386.
- (2) De telles tentatives couronnées de succès ont été rédisées dans les communes de la Rouxière-St-Herblon (cf. Paysan Nantais, octobre 1970).
- (3) Déjà ARTAUD en 1946 avait employé le terme dans un sens voisin de celui de R. Brunet. (cf. Le métier d'Agriculteur, pp. 57-59).

- 6) Dans une région où le fermage est désormais le mode de faire-valoir le plus répandu, et où il risque de se développer étant donné l'exode agricole et le prix élevé des terres, la considération du remembrement de la propriété doit céder le pas à celle des besoins de l'exploitation. Le remembrement doit être réalisé pour consolider celle-ci, et non pour améliorer celle-là. L'exemple du Bassin Parisien montre que l'on peut concilier le maintien des patrimoines et les progrès de l'exploitation. Encore faut-il juguler les spéculations sur la terre qui tiennent à des considérations extra-agricoles. La multiplication désordonnée des friches dans les communes péri-urbaines de la région depuis quelques années est un signe défavorable (4).
- 7) Dans une perspective dynamique, qui est indispensable étant donné les rapides évolutions du monde agricole, la destination des terres abandonnées par les exploitants âgés sans successeur devra être envisagée en tenant compte impérieusement des besoins des exploitations voisines si l'exploitation considérée n'est pas reprise (les Commissions Cantonales des Structures aidées par des techniciens du type géographe pourraient jouer un rôle majeur dans ce sens).
- 8) Pour assurer une pérennité suffisante aux agriculteurs, un plan d'occupation des sols avec la détermination précise des usages possibles des parcelles devra être établi; (en Suisse, une telle législation existe en certains cantons et est respectée, une parcelle destinée à l'agriculteur par ce Plan ne peut être déclassée et utilisée, pour des raisons spéculatives privées, à d'autres usages). Afin de ne pas défavoriser les propriétaires qui jugeraient leurs terres mal placées, parce que non destinées à être fortement valorisées, ne pourrait-on pas envisager un système de péréquation qui jouerait à l'intérieur d'un espace délimité ? Il est scandaleux, et sans doute bien naïf de s'en étonner, de constater qu'une parcelle se voit valorisée dans des proportions de 1 à 100 uniquement parce qu'elle est mieux placée par rapport à une route ou à un site que sa voisine, alors même que leur valeur agronomique peut être identique.
- 9) Si tout aménagement du milieu rural doit tenir compte des aspects non agricoles, il ne faudrait pas que les agriculteurs pâtissent systématiquement des modifications apportées aux équilibres actuels fragiles.
- 10) Les arguments, scientifiquement fondés, que nous avançons pour critiquer le remembrement tel qu'il est pratiqué, ne doivent en aucun cas être utilisés contre les réaménagements indispensables que nous soutenons. Il ne s'agit pas de nier les améliorations apportées par le remembrement ; il s'agit seulement d'en montrer les limites afin d'aller plus loin dans le sens d'un aménagement global au service des ruraux et de l'exploitation enfin reconnue à "part entière".

° ° °

°

(4) La localisation géographique de ces friches est en cours dans le cadre des travaux du Laboratoire de géographie rurale de l'UER de Nantes.